



Bulletin n°38

2017

Les Amis de Sainte-Victoire

Les Amis de Sainte-Victoire

- Association provençale de plein air déclarée conforme à la loi du 1^{er} juillet 1901 sous le n°2159, le 14 mai 1955
- agréée par le Haut Commissariat à la jeunesse et aux sports,
- patronnée par le C.A.F. et les sociétés des Excursionnistes marseillais, Excursionnistes provençaux et Excursionnistes toulonnais
- lauréate du concours "Chefs d'œuvre en péril" (1966) et des Monuments historiques et des Sites patrimoniaux (1967)
- agréée d'intérêt général à titre culturel (juillet 2013)
- lauréate du label "Sourire de France" FR3 en association avec le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (2014)
- lauréate du prix du Comité des Bouches-du-Rhône des Vieilles Maisons Françaises (2016)

Comité

Daniel ARNOUX	Daniel ARTHAUD	J.-Jacques BERNARD-BRET
Geneviève BOUE	Anne-Marie CAZIN	Marc DUFLEID
Jean-Paul EVRARD	Laurent FUXET	Jean Bernard de GASQUET
Guy GAUTIER	Alain GOUDAL	Roger LIMACHER
Marc LEINEKUGEL	Sauveur MAMO	Bruno MELLET
Francis MOZE	Florence PERROT	Patrice PETIT
Bernard PRUNIAUX	Yves RICHARD	Marc ROUSSEL

Bureau

Présidents d'honneur :	Pierre LEDEZ (†), Henri d'HERBES, Marc ROUSSEL		
Président :	Francis MOZE		
Président Adjoint :	Marc LEINEKUGEL		
Vice-Présidents :	Marc DUFLEID, J.-Jacques BERNARD-BRET		
Secrétaire Général :	Laurent FUXET	Secrétaire de séance :	Roger LIMACHER
Trésorière :	Anne-Marie CAZIN	Trésorier adjoint :	Sauveur MAMO
Consultant :	Marc ROUSSEL		

Extrait de nos statuts

Art. 1 – Il est créé à Vauvenargues (Bouches-du-Rhône), une association sous le nom "Les Amis de Sainte-Victoire"

Art. 2 – Cette association qui s'intéresse spécialement à la montagne Sainte-Victoire a pour buts essentiels :

- de restaurer et entretenir les bâtiments du Prieuré de Sainte-Victoire (XVII^e), situés au sommet ouest de la montagne, altitude 900m ;
- d'utiliser le monastère comme refuge (abri ouvert aux randonneurs) ;
- de veiller à l'utilisation exclusive de la chapelle pour le culte catholique affectataire de celle-ci, selon la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 ;
- d'organiser la célébration des manifestations traditionnelles pour maintenir le culte de ce "haut lieu" de Provence ;
- de faire connaître la montagne Sainte-Victoire et d'informer sur le Prieuré ;
- d'assurer la défense de son site, en accord avec les propriétaires (commune et particuliers), afin de lui conserver son aspect initial.

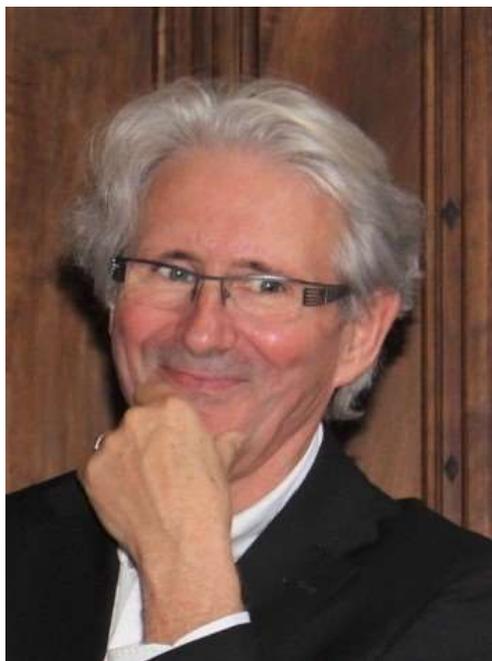
Table des matières

Le mot du président (FRANCIS MOZE).....	4
Vers un accueil sécurisé au Prieuré (JEAN-PAUL EVRARD)	6
Assemblée générale 24 mars 2017 (ROGER LIMACHER)	12
Rapport moral et rapport d'activité.....	13
Remise des médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif	15
Roumavagi à Vauvenargues (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET).....	18
Les activités au Prieuré fin 2016 et début 2017 (MARC DUFLEID)	20
Vitraux de la chapelle (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET)	21
Le chantier du cloître (MARC DUFLEID).....	23
Reconstruction du cloître (MARC LEINEKUGEL).....	25
I - De quoi s'agit-il ?	25
II - Les raisons de cette reconstruction.....	26
III - Les étapes de la reconstruction	27
IV - La mise en valeur des constructions du Prieuré	28
La Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, premier mécène de la reconstruction du cloître (FONDATION CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE).....	30
Chapelle rupestre (MARC LEINEKUGEL).....	32
Albert Negrel, "Papa vélo" (MARC ROUSSEL)	35
Remise de prix au lycée militaire (MARC ROUSSEL)	36
Assogora 2017 (MARC ROUSSEL).....	36
Carte de Cassini et le Prieuré (MARC ROUSSEL)	38
Les femmes de la lumière (ROGER LIMACHER).....	43
Audrey Deleuze.....	43
Florence Perrot	43
Ils nous ont quittés (MARC ROUSSEL).....	44
Pascal Piot 1933 - 2017.....	44
Madame Crozat	44
Monique Brès.....	45
L'anniversaire de Simone : 90 ans ! (JEAN CATHALA)	45
Devoir de mémoire (JEAN CATHALA).....	47
Ah, si le Mont Venturi pouvait parler ! (GENEVIEVE LE BLANC)	50
Qui est Caius Marius ? Coup d'œil sur sa vie	51
Caius Marius et la Provence.....	53
Revenons au nom de notre chère montagne	54
Activités 2018	58
Prieuré de Sainte-Victoire : règlement à l'attention des visiteurs.....	59



Le mot du président (FRANCIS MOZE)

2017 restera dans l'Histoire du Prieuré comme l'année où six vitraux auront été posés dans la chapelle Notre-Dame-de-Victoire. Au moment où nous écrivons nous pouvons considérer que, la concernant, ces vitraux sont le point d'orgue de plusieurs siècles (XVII^e – XXI^e) faits de construction, de destruction, d'abandon, de restauration puis d'embellissement. C'est certainement aussi pour tous les bénévoles, d'hier et d'aujourd'hui, une forme d'aboutissement, voire d'apothéose, après plus de 60 années de travail opiniâtre ! Enfin, à n'en pas douter, ces vitraux sont la toute dernière matérialisation de la mystique des premiers bâtisseurs sans cesse relayée jusqu'à ceux d'aujourd'hui.



Le président, F. Moze

amoureux de Sainte-Victoire et du Prieuré comprendront, assurément, le sens de mon propos. L'inauguration de ces vitraux se fera lors du *Roumavagi* 2018 (dimanche 29 avril) sous l'autorité spirituelle de Monseigneur Christophe Dufour, archevêque d'Aix et Arles. Merci à nos partenaires financiers : généreux donateurs particuliers, *Massalia Vitrail*, *Fondation du Patrimoine*, *Assemblée nationale* et le *Centre International Eugène de Mazenod*.

Il me plaît de reprendre ici la phrase de Monsieur Xavier Boutin (architecte D.P.L.G.) qui conduisit entre 2007 et 2009 les travaux de sécurisation et de valorisation du Prieuré : *"Le Prieuré de Sainte-Victoire, ce Prieuré de l'impossible qui termina la montagne du même nom !"* Osé, direz-vous sans doute chers lecteurs, chers Amis !... Mais, pour les passionnés que nous sommes, elle a, me semble-t-il, du sens. Ces vitraux qui parachèvent la chapelle dont nous parlons en la magnifiant, ne participent-ils pas, eux aussi, à ajouter un tout petit peu de superbe supplémentaire au mariage heureux que forment la Montagne et le Prieuré ?... Certains diront que la modestie ne m'étouffe pas ! Et ils auront, probablement, raison ! Mais les

2017 apparaîtra, aussi, dans l'Histoire du Prieuré comme étant l'année de la restitution du cloître. Ces travaux importants respectent stricto sensu les statuts, l'esprit de notre Association et le milieu dans lequel le Prieuré est implanté. La réalisation de ces derniers pérennise la tradition de bâtisseur de notre Association, tradition qui vient de loin. Si ces travaux poursuivent la mise en valeur d'un patrimoine architectural exceptionnel au sommet de Sainte-Victoire, ils ont aussi un objectif pédagogique et culturel, notamment en direction de la jeunesse, qui s'inscrit statutairement dans la promotion de ce haut lieu de Provence. L'inauguration se fera le samedi 28 avril, veille du *Roumavagi*. Merci à tous ceux qui ont contribué financièrement à la réalisation de ce projet : généreux donateurs particuliers, *Fondation Crédit Agricole Pays de France*, *Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Alpes-Provence*, *Fondation du Patrimoine*, *Fondation Total*, *Métropole Aix-Marseille Provence*, le territoire du *Pays d'Aix*, *département des Bouches-du-Rhône*, *ville d'Aix-en-Provence*, *Assemblée nationale*, *Les Vieilles Maisons Françaises*, et la *Société d'Économie Mixte d'Équipement du Pays d'Aix* (SEMEPA) associée à l'entreprise *Affiche +*.

2017, encore, aura vu le début de la mise en place opérationnelle des actions prévues au plan *Accueil et Sécurité au Prieuré*. Ce dernier a pour objectif de donner une forme de développement durable au Prieuré. Comment ? En optimisant la sécurité des visiteurs et des bénévoles. En renforçant la protection juridique de notre Association. En essayant de gérer l'accès au Prieuré. Enfin, en s'efforçant de lutter contre les incivilités, le vandalisme et les comportements inadaptés. Compte tenu de la situation géographique du Prieuré et des habitudes prises depuis toujours par les visiteurs, et notamment par certains utilisateurs indéclicats, ces deux derniers objectifs sont très, très ambitieux ! Peut-être ! Mais, pour reprendre une phrase célèbre : *"Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse !"* (Nelson Mandela). Pourquoi faut-il se lancer dans cette entreprise ? Parce que le Prieuré n'est pas un héritage de nos prédécesseurs, mais un prêt de nos successeurs ! Et ceci nous oblige si nous voulons, comme dit plus haut, donner au Prieuré une forme de développement durable qui bénéficiera à tous et notamment à ceux qui prendront notre relève !

2017, enfin, aura vu plusieurs nouveaux Amis rejoindre la belle équipe que forment les bénévoles de notre Association. Bienvenue à eux ! Une maxime populaire dit : *"Un bénévole heureux est un bénévole contagieux !"* Alors, que l'épidémie actuelle se transforme en pandémie !



Vers un accueil sécurisé au Prieuré (JEAN-PAUL EVRARD)

Dès sa création en 1955, notre association, sous l'impulsion d'Henri Imoucha et l'inspiration du Père Magdeleine, s'est fixé pour objectifs - et a inscrit dans ses statuts - en premier lieu la restauration et l'entretien des bâtiments du Prieuré et en second lieu l'utilisation du monastère comme refuge (abri ouvert aux randonneurs). Cette tradition d'accueil qui nous anime depuis plus de soixante ans, doit, pour rester vivante et efficace, être adaptée en permanence.

Les Amis de Sainte-Victoire ont, dans cet esprit, engagé depuis 2015 une réflexion sur l'accueil et la sécurité des visiteurs et de ses bénévoles sur le site du Prieuré ; trois considérations les ont incités à agir dans cette direction :

1/ l'augmentation sensible, notamment depuis les années 2000, du nombre des visiteurs de la montagne Sainte-Victoire, du Prieuré et de la Croix de Provence,



Accueil d'un groupe

2/ la modification observée du comportement des visiteurs, assez souvent imprudents, qui sont majoritairement aujourd'hui non plus des randonneurs expérimentés mais des citoyens qui ne connaissent pas le milieu naturel de moyenne montagne et sont, pour quelques-uns d'entre eux, à la recherche d'un lieu isolé, susceptible d'abriter leurs libations festives alcoolisées,

3/ les dispositions plus rigoureuses de l'arrêté préfectoral du 3 février 2016 réglementant l'accès, la circulation, la présence et les travaux dans les massifs forestiers et les espaces exposés aux risques incendies de forêt.

Après réflexion et débat, notre Comité directeur a, dès 2016, décidé un premier train de 12 mesures concrètes destinées à assurer un accueil sécurisé du public sur le domaine du Prieuré, mesures pour lesquelles il a mobilisé ses bénévoles et a souhaité obtenir l'assistance administrative ainsi que l'aide financière des pouvoirs publics, de ses partenaires institutionnels et du mécénat :

1/ Vérification de la conformité du monastère-refuge aux normes les plus récentes applicables à cet Etablissement Recevant du Public (E.R.P. - refuge de montagne de 5^e catégorie) et contrôle et vérification simultanée des espaces et circulations desservant cet établissement (I.O.P. Installation Ouverte au Public), demande renouvelée de visite de la commission communale de sécurité ;

2/ Vérification des conditions de l'accessibilité aux personnes handicapées des installations du Prieuré (esplanade, refuge, chapelle) : recherche et obtention des dérogations nécessaires et élaboration d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) permettant, si nécessaire, d'engager les travaux utiles dans le délai prescrit ;

3/ Vérification de la réglementation applicable à la chapelle (en tant que E.R.P), établissement de culte qui accueille une dizaine de célébrations religieuses chaque année rassemblant une centaine de fidèles, et au local associatif nommé logis du Prieur ;

4/ Organisation de visites périodiques, par les bénévoles et techniciens de l'association, de l'ensemble des bâtiments et installations du Prieuré (notamment : cheminées, chéneaux, citerne, clocher, couvertures, passerelles,...), désignation d'une équipe et tenue d'un cahier de sécurité ;

5/ Expertise de l'état des parois des falaises entourant l'esplanade par un géologue en novembre 2016 – puis élaboration au printemps 2017 d'un programme complet de travaux de purge puis de sécurisation (élimination de blocs, pose de broches,...) ;

6/ Suppression réalisée en octobre 2016 de plusieurs murets servant d'assises aux visiteurs, situés en bordure de l'esplanade à proximité des falaises, dans des zones à risque de chute de roches ;

7/ Suppression fin 2016 de quelques arbres dangereux et élagage de branches situées à proximité des bâtiments ;

8/ Achèvement du programme de caladage de l'ensemble de l'esplanade destiné à mettre en valeur le site et à améliorer les conditions de circulation au Prieuré ;

9/ **Installation dans le porche d'entrée au domaine, d'une grille de clôture** permettant d'interdire totalement l'accès au domaine du Prieuré lorsque les circonstances l'exigent : manifestations culturelles ou religieuses, saturation de la fréquentation des visiteurs, période noire du niveau de danger "Feu de Forêt" ;

10/ **Elaboration, en mars 2017, publication et affichage** d'une notice de sécurité : "**Règlement à l'attention des visiteurs**" précisant les règles de comportement et les interdictions à respecter par les visiteurs du Prieuré ;

11/ **Etude de l'installation d'un dispositif de vidéo-protection** et relations avec les autorités de police administrative et judiciaire ;

12/ **Détermination exacte des limites de la propriété associative** (parcelles C 625 et C 626 du cadastre de Vauvenargues) par un géomètre agréé, en vue de préciser les limites du périmètre d'action de l'association et de sa responsabilité, au second semestre de 2017.

En vue d'assurer la mise en œuvre effective de ces premières mesures et, avec le soutien actif de M. Philippe Charrin, maire de Vauvenargues, une première réunion de travail s'est tenue en mairie le 21 avril 2017 ; elle a permis de communiquer aux autorités présentes nos réflexions sur les questions d'accueil et de sécurité dans le massif. Une seconde réunion sur le même sujet, a été organisée au cours du second semestre à l'attention du sous-préfet d'Aix, de la gendarmerie, du S.D.I.S. et aussi des décideurs territoriaux de la *Métropole Aix-Marseille Provence* et du *Conseil départemental des Bouches-du-Rhône*.

Pour assurer la mise en œuvre de son programme d'action, l'association *Les Amis de Sainte-Victoire* a décidé de solliciter l'assistance administrative et l'aide financière de plusieurs autorités administratives.

A - Sécurité des falaises

Les travaux de mise en sécurité des falaises surplombant le monastère-refuge et l'esplanade ont fait l'objet d'une expertise en novembre 2016 par un géologue consultant aixois. Sont à entreprendre à ce titre, par une entreprise spécialisée, une première tranche de travaux de purge manuelle des petits blocs, de purge des écaillés de plus de 100 dm³, et une 2^e tranche de forage des ancrages pour confortement des gros blocs ; l'estimation présentée fait apparaître à ce jour des coûts considérables. L'association *Les Amis de Sainte-Victoire*, qui a finalisé dernièrement le financement de son important projet de travaux de reconstruction du cloître, n'est pas en mesure de prendre en charge une dépense d'un tel montant et qui concerne la sécurité des 60 000 visiteurs par an – venant notamment du département des Bouches-du-Rhône – qui viennent admirer ce haut lieu de

Provence ; elle fait appel à l'aide financière de la Métropole et a déposé en septembre dernier une demande de subvention qui sera examinée en 2018.

B - Incivilités

1/ Outre les effets liés à la sur-fréquentation du site, l'association a été amenée à constater régulièrement des **comportements dangereux, voire délictueux, ainsi que des incivilités** : notamment l'allumage fréquent de feux sur l'esplanade ou sur le GR®9, la coupe de végétaux protégés, l'abus manifeste de boissons alcoolisées, l'abandon de débris ou les troubles de la tranquillité publique dans l'enceinte du refuge ou à proximité...

À ce titre, *les Amis de Sainte-Victoire* souhaitent une présence plus fréquente des représentants des autorités de police et des services de sécurité. Ils observent et apprécient la montée fréquente sur le site des sapeurs-pompiers du *Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux* (GRIMP) ainsi que des stagiaires de *l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers* (E.N.S.O.S.P.) d'Aix- en-Provence. Ils souhaitent vivement, d'une part, une **présence renforcée des militaires de la Gendarmerie** et demandent, d'autre part, un **accroissement de la fréquence des patrouilles de Gardes-nature de la Métropole Aix-Marseille Provence** sur le site du Prieuré.

2/ L'association projette d'installer un **dispositif préventif et répressif de vidéo-protection** pour permettre d'identifier les auteurs des comportements dangereux, tout particulièrement en matière de feux de forêt ; elle souhaite à cet effet pouvoir bénéficier d'une collaboration utile des services de gendarmerie et du parquet et recueillera tous conseils et informations utiles.

C - Contrôle du refuge et accès aux bâtiments



Le site du Prieuré, photo edikom

1/ S'agissant de l'application de la réglementation applicable à l'E.R.P. (Etablissement Recevant du Public), l'association a bénéficié de l'aide technique très appréciée du Colonel directeur du S.D.I.S. 13 qui a délégué sur le site, en septembre 2016, deux préventionnistes MM. Louvet et Losi dont les observations et conseils verbaux ont été pris en compte. L'association a sollicité du maire de Vauvenargues, par lettre du 19 mai 2016, une visite de la commission communale de sécurité (la dernière

visite, organisée à la suite des travaux de rénovation du refuge de montagne, date du 25 novembre 2008) ; dans une perspective d'accueil sécurisé, Il est indispensable que cette visite périodique puisse être programmée au plus tôt, à la diligence du secrétariat de la commission communale assuré par la sous-préfecture d'Aix.

2/ En dépit de plusieurs démarches, la question de l'accessibilité aux handicapés demeure actuellement sans solution juridique : il est souhaité que le service compétent de la D.D.T.M. puisse statuer rapidement sur les dérogations ou prescriptions réglementaires.

D - Entretien des toilettes sèches et mise en valeur d'une prairie

1/ En bordure du GR®9, à proximité de la chapelle, l'association, fidèle à sa tradition d'accueil, a construit en 2010 avec le GSSV un petit édifice abritant des toilettes sèches utilisées par les visiteurs. En collaboration avec l'ancien *Syndicat mixte Grand Site Sainte-Victoire*, l'association en a - par l'action de ses bénévoles - assuré l'entretien depuis cette date. Compte tenu de l'augmentation importante de la fréquentation, il est demandé que le Département puisse assurer la maintenance de ce service ; une démarche sera engagée en ce sens auprès du *Conseil départemental*.

2/ La parcelle C 624, de 815 m², de la commune de Vauvenargues, nommée usuellement "**Pré des moines**", située à quelques centaines de mètres en contrebas du Prieuré et appartenant à un propriétaire privé, est une prairie d'altitude présentant un réel intérêt environnemental et patrimonial : elle faisait partie de la propriété des moines au XVII^e siècle. Cet aménagement, étudié et projeté au cours des années 2010, en même temps que le mur d'enceinte nord en pierre sèche de 350 m de long, n'a pu être réalisé ; or cet espace, proche du Prieuré, est adapté pour recevoir temporairement les visiteurs qui déjeunent en milieu de journée et qui n'ont pu trouver place sur l'esplanade en période de forte fréquentation ; elle est susceptible d'être mise en valeur à peu de frais en y supprimant la végétation invasive. L'association a demandé d'engager quelques travaux forestiers pour assurer l'accueil occasionnel des visiteurs : la *Direction Grand Site Sainte-Victoire* de la Métropole a repris activement l'étude de ce projet.

E - Sécurisation du sentier des Venturiers et du sentier Imoucha

1/ Le *sentier des Venturiers*, sentier de grande randonnée n° 9, est le chemin d'accès au Prieuré, à la Croix de Provence et au poste de vigie. Il a été très sensiblement amélioré jusqu'à la cote 710, par le *Département des Bouches-du-Rhône* en 2014-2015. Compte tenu des interventions sanitaires en 2016, l'association, qui recueille assez fréquemment des blessés, recommande de vérifier que cet itinéraire dispose effectivement de zones adaptées de stationnement pour plusieurs véhicules

de secours, notamment sur la plate-forme de la cote 710 dont l'emprise devrait être élargie.

2/ L'entretien du GR®9 au-delà du Prieuré en direction de la Croix de Provence est insatisfaisant et même dangereux par endroits pour les nombreux promeneurs mal équipés qui l'empruntent ; la consolidation ou l'édification de murets de protection est souhaitable, notamment pour éviter la divagation des visiteurs et la pénétration par la falaise dans le domaine du Prieuré.

3/ La plate-forme où s'élève la Croix de Provence, parcelle appartenant à l'Etat-Domaine, située sur le cheminement du GR®9, très fréquentée, est dangereuse : son élargissement et la pose de garde-corps paraissent indispensables pour assurer une sécurité minimale des visiteurs.

4/ Le sentier *Imoucha*, balisé en bleu, qui conduit du barrage de Bimont au Prieuré, est, par endroits, très escarpé et dangereux (plusieurs accidents y ont été recensés) : il est proposé d'en modifier le tracé, à partir du *Pas du Moine*, en lui faisant emprunter le sentier sous le mur d'enceinte restauré, puis le *sentier des Venturiers*.

Sur toutes ces questions d'aménagement des itinéraires des sentiers en vue de leur sécurisation, la Direction *Grand Site Sainte-Victoire* de la Métropole Aix-Marseille Provence (Conseil de territoire du Pays d'Aix) qui est notre interlocuteur, après fusion de l'ancien Syndicat mixte dans l'ensemble métropolitain Aix-Marseille-Provence, a assuré les représentants de notre association qu'elle allait étudier ces propositions et les prendre en compte à bref délai.



En résumé, notre programme d'action "Accueil et Sécurité", réfléchi et discuté depuis deux années est mis en œuvre progressivement par les bénévoles de l'association avec le concours de nos partenaires : nous pourrions en mesurer les premiers effets dès 2018 après l'achèvement du chantier de travaux et la réouverture de la chapelle, de l'esplanade et du monastère-refuge.

Vivement l'inauguration du cloître !

La Sainte-Victoire se reflétant dans l'étang

Photo Philippe Richaud



Assemblée générale 24 mars 2017 (ROGER LIMACHER)

Cette année, notre 62^e assemblée générale a eu lieu à l'Hôtel de ville d'Aix-en-Provence, dans la magnifique salle des Etats de Provence.

On notait la présence de 145 personnes dont 43 invités parmi lesquels :

- Madame Marie-Pierre Sicard-Desnuelle, conseillère municipale d'Aix, adjointe au maire d'Aix-en-Provence, déléguée au patrimoine,
- Monsieur Christian Kert, député des Bouches-du-Rhône,
- Monsieur Stéphane Paoli, adjoint au Maire d'Aix-en-Provence en charge du numérique, également administrateur de la Caisse locale du Crédit Agricole Aix-Rotonde,
- Monsieur Jacques de Welle, architecte, maître d'œuvre du projet cloître et qui a travaillé également sur le projet vitraux,
- Monsieur Jacques Bonnet, vice-président France et Président des Bouches-du-Rhône de la *Fédération française des médaillés de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif* (FFMJSEA),
- Monsieur Jacques Roujon, Président du Comité Régional de cette même fédération,
- Monsieur Jean-Claude Fourès, délégué de la *Fondation du patrimoine* pour les Bouches-du-Rhône,
- Monsieur Marc Gallienne, président directeur général de l'entreprise de communication *Affiche+*,
- Monsieur Ludovic Pennerat, directeur général de l'entreprise *SELE*.



Rapport moral et rapport d'activité

Tout d'abord, le rapport moral et d'activité est présenté par Francis Moze ; il est adopté à l'unanimité par les 201 membres actifs présents ou représentés ; donnons-en les grandes lignes :

Les travaux de réhabilitation du cloître : ont été repris les chiffres-clés (coût 420 000 € - 2 800 heures de bénévoles valorisées), la répartition du financement (public 40%, privé 60%), les différents partenaires financiers (*Fondations du Crédit Agricole, Fondation du Patrimoine, Fondation Total, Les Vieilles Maisons Françaises, Affiche+, Assemblée nationale, ville d'Aix, ex CPA devenue Métropole Aix-Marseille Provence, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône*), les différents partenaires techniques (*mairie de Vauvenargues, M. J. de Welle architecte, Sigma, Socotec, entreprise Sele, Jet-Systems, Jtlec, Idées Métal*) et de nombreux adhérents donateurs.

Un point des travaux réalisés a été présenté à l'aide de photos et les travaux restant à faire ont été détaillés.

En ce qui concerne le projet "Vitreaux" : ont été présentés les chiffres-clés (coût 56 000 €, 900 heures de bénévoles valorisées), la répartition du plan de financement (*Ass. Massalia Vitrail 41%, Fondation du Patrimoine 35%, Les Amis de Sainte-Victoire 14,50%, l'Assemblée nationale 9%, le Centre International Eugène de Mazenod 0,50%* soit au total public 9% privé 91%), les partenaires techniques (*Massalia Vitrail fabricant, M. Gérard Teissier créateur de l'iconographie, l'atelier Erik Piquet (Idées Métal menuiseries métalliques)*).

Il a été rappelé que ces vitreaux seront au nombre de six : 3 côté nord, 3 côté sud. Un point des travaux à ce jour (mai 2017) a été fait sachant qu'il restait beaucoup à réaliser à savoir : fabrication des châssis métalliques, fabrication des vitreaux, finalisation de toutes les reprises sur les baies en pierre de taille et enfin pose des vitreaux.

A noter que l'inauguration du cloître aura lieu le **samedi 28 avril 2018** (veille du *Roumavagi*).

Les vitreaux, quant à eux, seront inaugurés le lendemain, **dimanche 29 avril**, sous l'autorité spirituelle de Mgr Christophe Dufour.

Le projet Accueil et Sécurité (déjà abordé en 2016) : il a été rappelé le contexte du Prieuré où les bénévoles ne sont présents que 2 jours par semaine, le nombre de visiteurs (60 000/an), les incivilités qui y sont commises, les risques d'accident et... les responsabilités de l'Association et de ses dirigeants.

L'objectif de l'association est désormais d'essayer, concrètement, de protéger le Prieuré ; les différents points à étudier ont été énumérés ainsi que les nombreux moyens pour atteindre l'objectif.

Parmi ceux-ci est présenté le règlement à l'attention des visiteurs précisant les nouvelles modalités d'accueil et les comportements attendus ; Francis Moze a lu l'intégralité des 8 articles à l'assistance.



L'Assemblée Générale a ensuite ratifié la nomination comme Commissaire aux comptes de la SARL BONIFACIO et associés représentée par monsieur Laurent Verloet titulaire et monsieur Bernard Faruch comme Commissaire aux comptes suppléant et ce pour une durée de 6 ans.

Le rapport financier a été présenté par monsieur Henri Bouyol expert-comptable.

Nous retiendrons sa conclusion *"votre association a bien maîtrisé son développement en obtenant autant de financements ; les travaux sont bien avancés et donnent une bonne image de votre projet de rénovation du site. Vous avez également maîtrisé au mieux les problèmes de trésorerie"*.

Monsieur Bouyol a fait ensuite un résumé du rapport du Commissaire aux comptes dont nous retiendrons, là aussi, la conclusion *"Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents présentés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels"*.

Bien entendu le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

En ce qui concerne l'élection au Comité directeur, les 7 membres sortants à savoir : Daniel Arnoux, Jean-Paul Evrard, Laurent Fuxet, Roger Limacher, Francis Moze, Florence Perrot et Bernard Pruniaux ont été reconduits pour une durée de 3 ans.

Francis Moze a ensuite répondu à trois questions concernant, l'une le passage d'un détecteur de métaux sur l'esplanade du Prieuré, l'autre sur la vocation du cloître après travaux et la dernière sur la venue d'enfants afin de les sensibiliser aux règles régissant désormais le Prieuré pour la protection du site et de la nature environnante.

Enfin avant de passer au visionnage d'un film du *Crédit Agricole* sur les travaux du cloître et au verre de l'amitié, une cérémonie de remises de médailles MJSEA (Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif) a eu lieu.

Monsieur Jacques Bonnet Président du *Comité départemental de la Fédération française des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif* (MJSEA) a remis à Marc Roussel la médaille d'argent.

Puis Marc Roussel, Président d'honneur de l'association, a remis la médaille de bronze à deux bénévoles œuvrant ou ayant œuvré pour l'association : Daniel Arnoux et Pierre Guenebaud. Signalons qu'au cours de cette cérémonie, madame Maryse Joissains, maire d'Aix, est venue féliciter tout particulièrement notre ami Daniel qu'elle connaît depuis longtemps ; elle en a profité pour dire quelques mots fort sympathiques à l'égard de notre association.

Remise des médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif

C'est tout d'abord Lisbeth et Jacques Bonnet, qui vont respectivement faire l'éloge et remettre la médaille d'argent à Marc Roussel.



Écoutons Madame Bonnet :

On peut affirmer que Marc est un ami de Sainte-Victoire. A l'âge de 18 ans, c'est par le biais du scoutisme qu'il a découvert la montagne Sainte-Victoire. Actif, motivé d'un besoin permanent d'aller vers les autres, Marc Roussel fait partie des Amis de Sainte-Victoire depuis 1965. Il entre au Comité directeur 2 ans plus tard, puis il accède à la fonction de Président de 2010 à 2015.

De gauche à droite : Pierre Guenebaud, Daniel Arnoux, Monique Arnoux, Marc Roussel

Par ailleurs, Marc assure la présidence du Club Alpin Français Marseille-Provence de 1997 à 2004. Pour son engagement associatif, Marc Roussel obtient le grade de Chevalier de la Légion d'Honneur en 2011. Tout ce parcours représente pour Marc une source permanente d'amitié.

Marc a aujourd'hui 63 ans de Sport et de bénévolat. Médaillé Jeunesse et Sports en 1969, il ne reçoit que 48 ans plus tard la médaille d'argent : oubli ? Modestie ? Oui, 48 ans d'oubli pour ceux qui avaient en charge de le proposer et qui ne l'ont pas fait. Marc peut être fier durant toute cette période, d'avoir été à la tête d'une association de bâtisseurs bénévoles, amis de Sainte-Victoire, qui avec leurs mains ont écrit dans la pierre une page de l'histoire du Prieuré.

Notons également que Marc Roussel a œuvré en qualité d'officier de réserve mais cela est une autre histoire...

Aujourd'hui, en reconnaissance des services rendus à la cause de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, le Président Jacques Bonnet remet à Marc Roussel, au nom de Monsieur le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports la Médaille d'argent de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Après avoir remercié les représentants de la FFMJSEA, Marc Roussel a remis, à son tour, la médaille de bronze à deux bénévoles œuvrant ou ayant œuvré pour l'association. Tout d'abord à **Daniel Arnoux** auquel il s'adresse en ces termes (extraits) :

Daniel, ou plutôt notre cher Daniel,

Ce jour est un beau jour ! Nous tenons à marquer tes 50 et quelques années d'engagements associatifs et un tel anniversaire trouve ici un cadre à nul autre pareil.

Déjà dans les années 1958, notre association avait 3 ans, tu participais au portage des sacs de sable de la cote 710 au Prieuré.

Puis, début 1962, tu termines tes 28 mois d'Algérie et intègres le Comité directeur du Ski Club Pertuisien ; tu passes le brevet d'initiateur et encadres les sorties avec les jeunes durant 6 ans.

Installé à Aix, tu entres au Comité des Fêtes où tu es actif durant 23 ans, dont 8 comme Vice-Président.

Depuis 44 ans, tu es au conseil de l'Association canine Midi Côte d'Azur.

En 1975 tu entres au Comité aixois de la Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie que tu présides pendant 5 ans.

Avec des amis, tu gères le centre d'hébergement Le Calendal de 1989 à 1999, année où la Croix-Rouge le prend en charge.

Toujours à l'écoute des détreffes, tu as participé à 2 missions humanitaires en Pologne et à 3 en Roumanie – dont une comme chef de mission ; pour celle-ci, Monique (l'épouse de Daniel, présente à ses côtés) était avec toi représentante de la Croix-Rouge.

Enfin en l'an 2000, très très grande année :

- *tu fais partie des fondateurs de la Caisse Aix-Europe du Crédit Mutuel et restes au Conseil jusqu'à la limite d'âge en 2013*
- *tu entres au Comité directeur des Amis de Sainte-Victoire... et là pas de limite d'âge à redouter*
- *tu participes alors à toutes les grandes et petites heures de notre association (...)*

Mais il faut citer Monique dans cet éloge, qui, lors de ta retraite, t'a poussé vers notre association. Elle est toujours présente et assure, avec quel soin, le décor floral de nos fêtes.

Alors pensant à toutes tes actions tournées vers les autres, je déclare :

Par les pouvoirs qui me sont conférés et au nom de Monsieur le Ministre de la Jeunesse et des Sports, j'ai le grand honneur de te remettre la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Après les remerciements de Daniel Arnoux, Marc Roussel appela **Pierre Guenebaud** et prononça à son égard les paroles suivantes (extraits) :

Amis de Sainte-Victoire et d'ailleurs... mon cher Pierre,

Peu d'entre vous connaissent Pierre car la majorité de son activité s'est déroulée au Club Alpin, mais c'est par le Club Alpin qu'il a connu notre association à laquelle il adhère depuis 1967 ! Comptez, cela fait 50 années ! (...)

Permettez une petite parenthèse : vous savez qu'à cette époque il n'y avait plus d'ânes, plus de mulets et pas encore de 4X4 et d'hélicoptères. Restaient les épaules des volontaires. Au Club alpin, aux Excurs, à l'AEP étaient programmées chaque année des journées de portage au profit du Prieuré. C'est ainsi que, dans les années 60, tu as découvert notre Prieuré, que tu as connu H. Imoucha et que tu as adhéré. Au CAF tu as su t'engager à fond sur le terrain et dans les austères et indispensables tâches administratives ! 27 ans aide-trésorier à Marseille puis 20 ans trésorier au CAF de la Crau (...). Dans le même temps je rappelle que nous étions ensemble au

comité de lecture de "Calanques et Montagne", paperasse plus attrayante que les colonnes de chiffres !

Mais c'est en montagne que tu as donné ta pleine mesure ; initiateur bénévole d'alpinisme tu as encadré 7 camps d'ados, de la Vésubie aux Dolomites ; n'omettons pas les centaines de journées d'initiation que tu as menées avec patience et sourire ! Plusieurs de tes élèves, qui ont dépassé les septantes années, s'en souviennent encore ! (...)



De gauche à droite : Pierre Guenebaud, Marc Roussel, Daniel Arnoux, Jacques Bonnet

Faisant le bilan de toutes ces années durant lesquelles tu as fait découvrir à tant de gens les joies de la hauteur, les joies de la découverte de nos limites, les joies de l'audace contrôlée, je déclare :

Pierre Guenebaud, par les pouvoirs qui me sont conférés et au nom de Monsieur le Ministre de la jeunesse et des sports, j'ai le grand honneur de vous remettre la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Après avoir reçu sa médaille Pierre Guenebaud remercia les représentants de la Fédération française MJSEA, Marc Roussel et les Amis de Sainte-Victoire qui ont accepté que cette cérémonie se déroule au cours de son assemblée générale.



Roumavagi à Vauvenargues (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET)

Comme tous les ans le dernier dimanche d'avril les Amis de Sainte-Victoire ont célébré le traditionnel *Roumavagi*.

Cette année pourtant en raison de travaux importants, nous n'avons pas pu nous réunir dans la chapelle du Prieuré. C'est donc dans l'église Saint-Etienne à Vauvenargues que nous nous sommes retrouvés. Avec l'accord de monsieur Charrin, maire de Vauvenargues, nous avons organisé la messe, la bénédiction et les animations dans le village. Monsieur André Guinde, ancien président du Grand Site Sainte-Victoire, nous a honorés de sa présence.

La messe a été célébrée par le vicaire général Monseigneur Michel Desplanches qui, par la maîtrise parfaite de la langue provençale, a su nous faire passer un message de paix et de tolérance.



Après la messe et la bénédiction, nous nous sommes retrouvés sur la place à côté de la mairie, le groupe *Roundoulet dei Mielo* a dansé et notre groupe de chanteurs a pris le relais.

Notre président Francis Moze a pris la parole pour remercier Vauvenargues de son accueil pour ce 62^e *Roumavagi* ; il a rappelé les liens historiques qui nous lient et a remercié Monsieur le Maire pour la réunion, lancée à son initiative avec les autorités, afin d'évaluer les

Monsieur Philippe Charrin, Francis Moze

problèmes concernant le Prieuré et la montagne elle-même ainsi que la nécessité d'un règlement à l'attention des visiteurs.

Monsieur Charrin a félicité notre association pour son dynamisme et l'a assurée de son soutien et de son amitié.

Nous sommes restés sur cette terrasse pour partager un apéritif offert par *les Amis de Sainte-Victoire*. Un grand merci à monsieur Charrin pour son aide, au *Roundoulet dei Mielo*, à notre groupe de chanteurs et à toutes les petites mains qui ont permis que cette journée se déroule dans de bonnes conditions.





Les activités au Prieuré fin 2016 et début 2017 (MARC DUFLEID)



Calader...



Terrasser



Reprendre les joints

Au cours de cette période très remplie par les travaux de restauration du cloître nous avons poursuivi nos activités.

La calade, commencée en 2008, est achevée ; mais il faudra certainement faire quelques reprises suite au stockage des matériaux de construction.

Nous avons dégagé sur une dizaine de mètres la partie basse du mur nord de la chapelle, sous le clocher afin de reprendre au mortier de chaux les joints

dégradés et faire un coulinage pour remplir les vides détectés dans le mur.

Pour faciliter l'écoulement des eaux provenant d'une partie de la toiture du cloître et du ruissellement superficiel côté croix, nous avons créé un caniveau de reprise de ces eaux qui sont évacuées en aval de l'enceinte du Prieuré.

Pour améliorer la circulation des randonneurs aux abords du Prieuré, en particulier coté est, nous aménageons le GR®9 et l'accès aux toilettes.

La période hivernale a été mise à profit pour terminer, dans la cave du monastère, l'aménagement d'un petit atelier pour permettre à nos bénévoles qualifiés

d'effectuer moult réparations et petits travaux sans être obligés à chaque fois de faire des transports.

Les plantations non concernées par les travaux ont fait l'objet de la sollicitude habituelle que nous leur prodiguons.

Nous avons aussi commencé les travaux préparatoires à la pose des vitraux.

Depuis le début des travaux de réhabilitation le site est fermé et malgré les informations d'interdiction de pénétrer sur le chantier nous avons à déplorer de nombreuses déprédations : barrières arrachées, vitres du refuge cassées, portes forcées, feux avec le bois de construction au risque d'être à l'origine d'un sinistre majeur et j'en oublie. Et ces gens se disent randonneurs amoureux de la montagne Sainte-Victoire !...

Il devient donc indispensable d'établir un règlement et de le diffuser largement pour que tous les randonneurs en aient connaissance.



Vitraux de la chapelle (JEAN-JACQUES BERNARD-BRET)

Après la restauration de la chapelle, ce qui fut un premier gros travail, il fallut mettre en sécurité l'intérieur, et, pour ce faire, ont été mis en place des châssis avec verre armé, des barreaux et des grilles de protection. On imagine tous les problèmes pour le financement, la fabrication et le transport ; ces travaux ont été réalisés durant l'année 1957.

Soixante ans après, nous voulions remplacer ces verres armés par des vitraux afin de mettre en valeur la lumière dans la chapelle. Monsieur Gérard Tessier, vitraillier à Mimet (13) nous a préparé un projet non figuratif évoquant la montée vers le Prieuré, avec des couleurs plus chaudes au fur et à mesure de l'approche du chœur. La commission Cultuelle a étudié, réfléchi, discuté, et après trois ans de réflexion, d'attente d'autorisations et de levée de prescriptions, nous avons pu débiter la réalisation.

Nous avons commandé les châssis à Monsieur Erik Piquet, serrurier à Thoard (04), qui avait déjà travaillé pour le Prieuré en 2006 et 2009 (mise en valeur et sécurisation). Nous avons monté deux châssis à la chapelle pour les essayer, ensuite les transporter à Marseille chez *Massilia Vitrail* pour la réalisation.

Vous comprenez que nous avons fait de nombreux voyages pour monter le tout à la chapelle et, bien sûr, n'oubliez pas les allers-retours sur Marseille !

Nous avons six fenêtres donc six vitraux et six châssis de protection ; total : douze éléments. Sachant que les châssis des vitraux sont en deux parties, cela fait dix-huit éléments... Je vous laisse calculer le nombre de voyages !

Il y a les verres de protection au nombre de six à ne pas oublier !

Cette réalisation est un chantier important mené à bien par les bénévoles de notre association. L'inauguration aura lieu le dimanche 29 avril 2018, lors du *Roumavagi*, par Monseigneur Christophe Dufour, archevêque d'Aix et Arles.



L'ancien...



Le nouveau en façade sud



Le chantier du cloître (MARC DUFLEID)

Dès que la décision fut prise d'engager les travaux, les bénévoles *bastissère* se sont mis à la tâche pour exécuter les prestations leur incombant : débarrasser le cloître de tout le matériel, démontage de l'appentis, terrassement derrière le muret existant avec tri des matériaux et évacuation, volume extrait 15 m^3 , soit 2 000 seaux, pendant la période de mai à septembre 2016.



**Hélicoptage du 4
octobre 2016**

Dès la désignation de l'entreprise, préparation de l'hélicoptage qui a eu lieu en octobre et novembre, plus de 300 rotations pour approvisionner le chantier en moellons, pierres de taille, chaux, ciment, sable, mélange béton, bois de coffrage, aciers, échafaudages et matériel (clôtures, générateurs, réservoirs de carburant, etc.)

Les travaux ont débuté par l'étanchéité de la citerne garante de la sécurité de l'approvisionnement en eau du chantier. Les travaux de construction ont commencé par le doublage du mur existant permettant d'assurer la charge de la voûte puis l'élévation du mur du cloître avec la pose des baies en pierre de Vers taillées sur place.

La construction du vau¹ et sa pose ont été un grand moment : la voûte prenait forme en s'appuyant par une engravure dans le mur du monastère dont l'épaisseur permettait la reprise de la voûte.

Comme le site est en zone sensible aux tremblements de terre, le bureau d'étude a prévu la mise en place de tirants sur la voûte.

Continuation de l'ouvrage par la mise en place de la toiture et du bardage.

Les travaux se poursuivent par la pose des gaines et réservations pour l'éclairage.

Un enduit à pierres vues termine cet ouvrage.

La réalisation du dallage en pierres taillées, la pose des menuiseries métalliques, contribuent à la mise en valeur de la reconstruction de ce cloître ; la finalité apparaîtra avec l'installation des éclairages au sol.

¹ Vau : coffrage en forme d'arc de cercle sur lequel est construite la voûte en moellons bâtis au mortier de chaux. On déplace le vau suivant l'avancement de la construction

Dès la fin des travaux, repli du chantier par l'entreprise puis les bénévoles remettront le site en ordre.



Démolition de l'ancien mur



Reconstruction



Vau avec arc doubleau et voûte



L'esplanade au moment des travaux ; à droite Sauveur Mamo



Reconstruction du cloître (MARC LEINEKUGEL)

I - De quoi s'agit-il ?

L'ensemble des constructions du Prieuré de Sainte-Victoire, réalisé par l'abbé Aubert, était ordonnancé autour d'une pièce essentielle qui était son "cloître". Ce déambulatoire dont l'existence est confirmée par des actes notariés évoquant le "courroir" ou le "cloastre", permettait de desservir la chapelle, le Monastère, le "local Elzear", la chapelle souterraine et le Jardin des Moines, tout en restant à l'abri des intempéries.

En 1955, à la création de l'association, il ne restait que quelques vestiges de ce cloître : les gravats provenant de l'effondrement de la voûte du Monastère et de celle du cloître arrivaient au niveau du haut des portes des cellules du Monastère.

La première tâche des bénévoles fut de déblayer tous ces décombres permettant de mettre en valeur les traces du cloître :

Après déblaiement réalisé derrière le Monastère vers 1960, on pouvait voir :

- Les traces d'engravure d'une voûte le long du mur du Monastère, au-dessus des portes des cellules,
- Une portion de voûte non effondrée, dans la continuité des traces sur le mur,
- L'appui de deux fenêtres sur le mur face au Monastère.



En 1960 vue vers le nord



Partie nord reconstruite en 1972

En 1972, l'association a reconstruit la portion de cloître au-delà du Monastère, vers le Nord. Elle servait de rangement pour les matériels et les outils.

Puis, après la reconstruction des principaux bâtiments, nous avons voulu continuer la restauration de ce Prieuré.

II - Les raisons de cette reconstruction

Nous voulions mettre en valeur l'agencement des bâtiments du Prieuré conçu par J. Aubert et montrer le rôle clé de ce cloître qui en réunissait toutes les composantes.

Ce cloître permettait aux moines de vaquer à leurs occupations en les isolant complètement des fidèles qu'ils auraient rencontrés sur l'esplanade.

Ils sortaient du Monastère par les portes de leurs cellules qui ouvraient sur le cloître ; ils allaient ainsi à la chapelle *ND de Victoire*, en passant par la sacristie. Ils pouvaient aussi se rendre vers la petite chapelle Ste Victoire, sous le local Elzear et vers la chapelle souterraine, jamais terminée, ou vers les jardins suspendus au bas de la falaise, à l'abri des regards car l'aven était recouvert d'une terrasse.

Les moines n'avaient d'ailleurs pas le choix : pour éviter de croiser des fidèles en sortant de leur cellule, ils étaient obligés d'emprunter le cloître car les portes du Monastère, qui donnaient sur l'esplanade, avaient été murées avant leur installation, comme le montrent les tableaux peints au 18^e siècle !



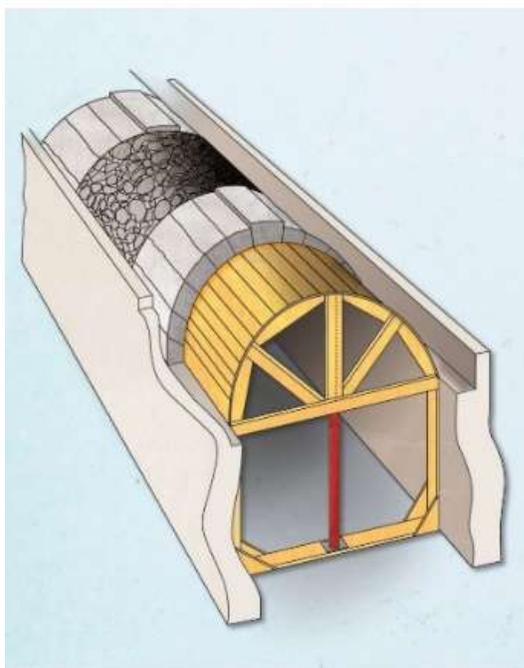
Dans un but pédagogique, nous avons voulu reconstruire ce cloître, avec *les Compagnons du Devoir*, en utilisant les techniques ingénieuses de l'époque.

L'abbé Aubert et son maçon Reymond s'étaient fait une spécialité dans la construction des voûtes : celles de la chapelle, du Monastère - caves et pièces à vivre - puis du cloître et enfin pour supporter la terrasse au-dessus de la grotte.

La méthode consistait à poser, sur les murs d'appui, un gabarit en bois appelé vau, ayant la forme de la voûte, puis d'assembler, sur le dessus, des arcs en pierre de taille tenus par une clé de voûte et distants d'environ 2 mètres. Entre deux arcs, ils remplissaient le vide avec des moellons de calcaire trouvés dans les alentours puis les bâtissaient à la chaux.

Lorsque le gabarit était retiré l'ensemble tenait bon !

Cette méthode, très astucieuse, limitait le volume de pierres de taille à monter de la vallée à dos de mulet et permettait ainsi des économies substantielles !



Le principe de la voûte

sa réalisation : arcs doubleaux, vau, voûte

Nous avons donc utilisé ces techniques de l'époque, mais avec l'obligation d'appliquer les normes en vigueur d'aujourd'hui... C'est ainsi que l'épaisseur du mur d'appui de la voûte du cloître, face au Monastère, est passée de 60 cm en 1663 à 1,20 m en 2016 ! Il faut dire qu'à l'époque, il n'y avait pas de bureaux d'études techniques, pas de normes antisismiques et que le "principe de précaution" n'avait pas encore gagné ses lettres de noblesse.

III - Les étapes de la reconstruction

En 2010, dans le plan à trois ans proposé par Francis Moze, notre Secrétaire Général à l'époque, nous nous sommes fixés comme objectif de restaurer l'ensemble de la propriété des moines telle qu'elle se présentait à la fin du XVII^e siècle, englobant ainsi l'enceinte nord et le *Pré des Moines*, le cloître derrière le Monastère et le *Jardin des Moines*.

Dès mars 2013, un avant-projet de reconstruction du cloître est présenté à notre Comité qui donne son aval.

En octobre 2013, un pas décisif est franchi grâce au Crédit Agricole qui nous sollicite pour participer à un projet à but culturel et pédagogique qui soit emblématique de la région. Nous leur présentons notre avant-projet qui retient toute leur attention et, du coup, nous nous motivons pour déposer rapidement des dossiers de demande de financement pour un total de 350 000€, auprès de la *Communauté d'agglomération du Pays d'Aix*, du *département*, de la *ville d'Aix* et nous signons un partenariat avec la *Fondation du Crédit Agricole*, la *Fondation du Patrimoine*, puis la *Fondation Total*.

En novembre 2013, le Comité directeur valide le projet qui est remis à Jacques de Welle, architecte DPLG, retenu comme Maître d'œuvre.

Le permis de construire est déposé en Janvier 2014 et le projet est validé lors de notre Assemblée Générale en 2014. De nombreux allers et retours ont été nécessaires avec l'administration pour obtenir une dérogation pour l'accès des handicapés et pour s'assurer, par expertise, que le projet n'aura pas d'effet néfaste sur la faune locale, en particulier sur les chauves-souris, dans le cadre de la réglementation des zones *Natura 2000*.

Nous obtenons finalement un arrêté favorable en décembre 2015.

En mai 2016, au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel de ville d'Aix-en-Provence nous lançons effectivement le chantier et nous en profitons pour remercier nos principaux sponsors : Les *fondations du Crédit Agricole de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de France*, la *Fondation du Patrimoine* et la *Fondation Total* ainsi que les collectivités locales (*région, département, CPA, Aix et Vauvenargues*)

En Juin 2016, le dossier de consultation des entreprises (DCE) est publié et nous retenons l'entreprise *Sele* pour la maçonnerie, *Jet Système* pour les héliportages et *Piquet* pour les ferronneries. Les bénévoles de l'association commencent alors les terrassements pour déblayer le mur de soutènement du jardin du cloître. En raison du chantier, le Prieuré restera fermé au public, du 1^{er} octobre 2016 au 15 Janvier 2018.

IV - La mise en valeur des constructions du Prieuré

Avec ces nouveaux travaux, il devenait nécessaire de mettre à jour les informations diffusées aux visiteurs, en insistant sur l'aspect grandiose et utopique de ces constructions réalisées à près de 1 000 mètres d'altitude, avec souvent des techniques d'avant-garde, comme le creusement du rocher à l'aide de la barre à mine et de la poudre noire (explosif).

Les quatre panneaux d'information, à l'intérieur du refuge, ont été entièrement refondus pour prendre en compte les derniers travaux de restauration.

Mais il nous est apparu nécessaire de donner plus d'information aux visiteurs. Nous avons prospecté les différents moyens de communication classiques du type vidéo-projection, hologrammes,... Ils nécessitent un investissement important en matériel, avec des risques de panne et de vandalisme, avec la difficulté d'avoir une source d'énergie suffisante, sans parler de la nuisance environnementale !

Nous nous sommes alors orientés vers un moyen plus novateur, en mettant à disposition des visiteurs des séquences de réalité virtuelle sur leur smartphone, après nous être assurés de la bonne réception des signaux Internet dans l'enceinte du Prieuré ! Ce mode d'information existe déjà à la Cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence et à la basilique Notre-Dame de la Garde à Marseille.

Ce support évite l'investissement en matériel supprimant ainsi les risques de panne et de dégradation, ainsi que les nuisances visuelles ou sonores. L'information ne sera consultable que par ceux qui le désirent.

Nous avons opté pour des séquences qui seraient sous-titrées et non sonorisées afin de respecter la tranquillité des voisins, en particulier dans le refuge et, pour réaliser ce projet, nous avons retenu la société *Edikom*, spécialiste de réalité virtuelle et de réalité augmentée.

Plusieurs modules seront mis à la disposition des visiteurs, permettant de visionner la transformation du site au XVII^e siècle, en commençant par le vallon reconstitué en 3D, à partir de photos prises par un drone, avec la petite chapelle Venture accolée à la falaise. On verra ensuite les divers bâtiments s'élever simultanément, avec la découpe de la falaise pour en faire la *Brèche des Moines*, tandis que les rochers dégagés serviront à remblayer le vallon pour réaliser l'esplanade. On assistera, en accéléré, à l'édification du Prieuré !

Un module complémentaire sera dédié à la reconstruction récente du cloître.

Le cloître sera en permanence mis en valeur, dans la journée, avec un éclairage alimenté par des batteries connectées à des panneaux photovoltaïques. Cet éclairage attirera le visiteur qui passera devant l'une des six ouvertures du cloître et le poussera ainsi à en savoir plus, avec son smartphone et les QR codes qu'il pourra flasher.

Le cloître fera partie intégrante des visites guidées du Prieuré que nous effectuons les jeudis et dimanches et sur rendez-vous ; nous prévoyons de réaliser, à l'intérieur du cloître, des expositions temporaires liées au Prieuré ou à Sainte-Victoire.

C'est une épopée qui se termine avec un résultat enthousiasmant pour tous ceux qui ont pu admirer ce cloître reconstruit. Nous ne pouvons que remercier chaleureusement tous les sponsors et donateurs qui nous ont permis de réaliser ce beau projet !



La Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, premier mécène de la reconstruction du cloître (FONDATION CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE)

Notre Fondation Crédit Agricole Alpes Provence, avec le concours de la Fondation Crédit Agricole Pays de France, a souhaité être mécène de l'association *Les Amis de Sainte-Victoire* et soutenir la restauration du déambulatoire du Prieuré de la montagne. Vecteur pédagogique, ce lieu sera en partie consacré à des expositions permanentes et temporaires permettant aux visiteurs de prendre connaissance de son histoire ainsi que de celle de la montagne Sainte-Victoire.

Cet engagement se traduira par un don de 100 000 euros. Nous sommes fiers ainsi d'accompagner l'association *Les Amis de Sainte-Victoire* qui œuvre depuis plus de 60 ans, à la restauration du site permettant l'embellissement de la célèbre montagne qui accueille chaque année plus de 60 000 visiteurs.

Depuis sa création en 2006, notre Fondation d'Entreprise a soutenu plus de 270 projets dans des domaines aussi différents et complémentaires que sont le patrimoine et la culture, la solidarité et la santé, l'éducation ainsi que l'enseignement et la recherche. *Le Crédit Agricole Alpes Provence* s'implique ainsi durablement dans l'animation et dans la vie locale de son territoire en encourageant les projets culturels concourant à son développement et en favorisant l'accessibilité de la culture au plus grand nombre.

©photographie
Laury Skander



Michel Bonnes,
Président du Conseil
d'Administration du
Crédit Agricole Alpes
Provence

Thierry Pomaret,
Directeur Général du
Crédit Agricole Alpes
Provence





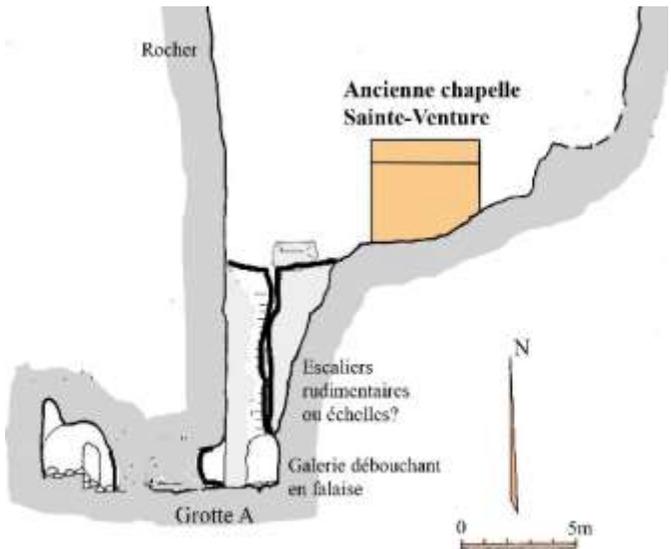
Chapelle rupestre (MARC LEINEKUGEL)

Depuis le XII^e siècle, nous avons trace d'une *chapelle Venture*, au fond d'un vallon, sur la crête de la montagne qui portait ce même nom à l'époque. Cette chapelle, tenue par un ermite, est fréquentée pendant 400 ans par les pèlerins de la région et en particulier par les confréries venant de Pertuis, d'Aix et de Vauvenargues.

Nous apprenons, par un acte notarié du 2 janvier 1652 découvert récemment, que la confrérie Sainte Avanture d'Aix, dont l'abbé Aubert en est un "directeur", lance un projet fou consistant à creuser, à la barre à mine et à la poudre noire, le rocher entre deux grottes distantes de 3 mètres l'une de l'autre et situées sous la chapelle Venture, pour en faire, sans doute, une chapelle souterraine de 12 mètres de long, 3,5 m de large et 2,5 m de hauteur, (42 m² au sol, 3 fois plus grande que la chapelle Venture). Cette technique de creusement tout à fait novatrice en Europe, n'avait été utilisée qu'une fois au préalable en Provence, par les Oratoriens, pour réaliser une chapelle rupestre à Mimet !



Photo G. Flayols



Croquis de P. Courbon, septembre 2010

Le contrat, pour un montant de 340 Livres, est passé entre les prieurs de Ste Avanture et deux maîtres carriers, Simian et Burle. Il précise que l'escalier permettant l'accès à la première grotte et déjà commencé par Antoine Viau carrier de son état, devra être achevé, en évitant la falaise située en face.

L'abbé Aubert, prêtre de Saint-Sauveur, est chargé du suivi du contrat.

Deux fenêtres donnant sur Saint-Antonin, devront y être aménagées, avec une ouverture de 1,25 m de hauteur et 0,75 m de largeur. Il s'agit, à n'en pas douter, des ouvertures existantes de ces deux grottes donnant sur la falaise et séparées de 10 mètres.



Entrée grotte est

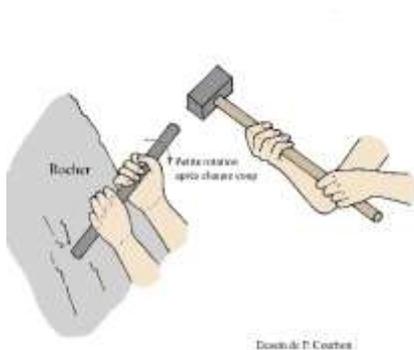


Entrée grotte ouest

La première grotte était accessible par l'extérieur en passant par l'ouverture de la falaise, ou en se faufilant à travers les rochers amoncelés devant la chapelle Venture alors que la deuxième, située sur le même plan horizontal, ne pouvait être atteinte que par son ouverture en falaise, à 40 mètres sous la crête et à 20 mètres au-dessus du *Jardin des Moines* !

Les mousquetons et les cordes en nylon n'ayant pas encore été inventés, il faut se représenter les ouvriers descendant du haut de la crête (la *Brèche des Moines* n'existait pas encore !) dans une nacelle retenue par une grosse corde de chanvre...

On peut imaginer les difficultés rencontrées par les ouvriers qui devaient creuser des trous à la barre à mine, et les remplir de poudre noire qui sera mise à feu par une mèche. Ils les bouchaient avec de l'argile et s'échappaient de la grotte par la nacelle en mettant le feu à la mèche. Ils attendaient alors la dissipation des fumées pour se faire redescendre à nouveau du haut de la falaise !



Y a-t-il eu quelques victimes sur le chantier ? En tous cas, les deux porions abandonnent leur tâche et un nouveau contrat, daté du 30 décembre 1652, est signé avec Jean Huguet qui doit reprendre, toutes affaires cessantes, le creusement, tout en réduisant la section du percement à 1 canne carrée (environ 2 mètres de hauteur et de largeur) !

Le 27 février 1653, l'abbé Aubert, en tant que directeur de la confrérie Sainte Avanture, constatant que le travail n'avance pas, envoie un acte de "sommation" à Jean Huguet lui intimant de se mettre au travail, conformément au contrat signé deux mois plus tôt, pour réaliser ledit creusement "pour entrer dans la baulme (= grotte) nouvellement découverte".



Traces de barre à mine sur la falaise face à l'escalier

Enfin, le 19 avril 1653, la confrérie Sainte Avanture, toujours représentée par l'abbé Aubert, consent à annuler le premier contrat passé avec Simian et Burle, sans indemnité compensatoire... Mais la semonce de l'abbé Aubert n'aura pas suffi à aplanir les difficultés rencontrées par Jean Huguet qui, lui aussi, abandonne le projet comme on peut le constater aujourd'hui : la communication entre les grottes n'a pas été réalisée et l'escalier de descente vers la grotte n'est pas terminé, même si on peut voir, par dizaines, les traces de barre à mine, aussi bien sur la falaise, face à l'escalier qu'à l'intérieur des deux grottes.

Dans ces actes, l'objectif poursuivi avec le creusement de ces grottes n'est pas mentionné. Mais il est difficile de penser que la confrérie ait cherché à en faire autre chose qu'une chapelle, surtout si on connaît, par les textes de l'époque, l'état de délabrement dans lequel

se trouvait la petite chapelle Venture...



Traces de barre à mine grotte Est



Traces de barre à mine grotte Ouest

Pour s'en convaincre, on peut relire la déposition de Jean Aubert de 1671. Il déclare qu'il y avait une fondation établie en 1659 par le Seigneur de Saint Antonin, Garnier de Russant, donnant des terrains décrits très précisément et appelés aujourd'hui *Jardin des Moines* et qu'il "*avait entrepris l'ouverture d'une belle caverne dans le dessain d'une chapelle*". Pour cette fondation il y avait "*obligation d'une messe*" en l'honneur du Seigneur de Saint Antonin.

On comprend encore mieux ce qu'écrivit, en 1890, l'abbé Constantin : "*Durant ces travaux, le 25 octobre 1654, le clergé de Saint-Sauveur, sa musique et les pénitents de l'observance portèrent une statue de N.D. de la Victoire qu'ils placèrent dans une grotte au-dessous de l'ancienne chapelle*".

L'abandon, en 1653, de ce projet titanesque a dû être un coup dur pour l'abbé Aubert. Il ne se décourage pas pour autant : l'année suivante, il vient s'installer comme ermite et il convaincra, peu de temps après, le riche mécène Honoré Lambert de construire la grande chapelle Notre Dame de Victoire et le Monastère !

Une question reste sans réponse : pourquoi le creusement entre les deux grottes n'a pas été réalisé uniquement à partir de la grotte au fond de l'aven qui était facilement accessible, alors que l'accès à la deuxième grotte était si périlleux ? Peut-être pour achever plus rapidement le travail de percement...



Albert Negrel, "Papa vélo" (MARC ROUSSEL)

Le 23 juin, au cours d'une cérémonie à l'hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, Albert a reçu la médaille de la ville d'Aix pour marquer son 3 000^e vélo.

Depuis des années Albert répare et revend les vélos qui lui sont donnés. Le produit de la vente est destiné à l'équipement des écoles de Natitingou (Bénin). Un vélo profite ainsi à 10 élèves. Sachant qu'il y a 58 écoles regroupant 10 000 élèves, Albert a encore du travail devant lui !

Présents à cette cérémonie, nous félicitons Albert et l'assurons de nos vœux pour le nouveau millier de vélos qu'il entame !



Albert entouré des siens



Remise de prix au lycée militaire (MARC ROUSSEL)

Le 24 juin notre association était invitée à la cérémonie de remise des prix au Lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Marque de confiance, nous avons remis le prix d'honneur de sa classe (Terminale S) à mademoiselle Candice Bernard. Elle reçut également de la part du Colonel J.-M. Chatillon le prix de l'élève méritant.

Nous souhaitons à Candice de poursuivre brillamment ses études.



Assogora 2017 (MARC ROUSSEL)

Lors de la 39^e ASSOGORA, le 10 septembre, nous étions présents sur quatre espaces. Le public, passant entre nos deux stands installés face à face, était obligé de "voir" !



D'excellentes photos illustraient les quatre comptoirs décorés de jolies nappes et de belles fleurs. L'un présentait notre association, un autre montrait les déprédations (arbres massacrés, feux, ordures) et affichait le règlement à l'attention des visiteurs.

Un 3^e montrait le chantier du cloître et le 4^e exposait l'élaboration des vitraux en présentant verre, plomb, étain, et tout le matériel nécessaire. M. Ph. de Laleu, président fondateur de *Massilia Vitrail*, était présent et a expliqué cette fabrication à nombre de visiteurs.

Une quinzaine d' "Amis" ont tenu les stands, expliqué, renseigné et offert des cartes postales tout au long de la journée. Ce fut un temps de très riches rencontres, d'échanges et de communication au cours duquel nous avons causé avec plusieurs anciens et accueilli entre autres Albert Négrel.

Dernière précision : les premiers étaient à 7h00 à la cave d'Albert pour sortir le matériel, d'autres y étaient à 19h00 pour le rangement et certains ont tenu les douze heures ! Merci à eux !

Cette journée est la preuve de la nécessité de notre présence à ASSOGORA. Un immense merci à tous !





Carte de Cassini et le Prieuré (MARC ROUSSEL)

Nous connaissons tous les belles cartes IGN riches en couleurs et en renseignements. Les plus âgés se souviennent de la carte d'État-Major en noir, blanc et hachures, si délicate à lire dès que le terrain est montagneux.

La réalisation de cette carte, voulue par Napoléon 1^{er}, ne débuta qu'avec la Restauration pour se terminer en 1876 par la publication de la dernière des deux cent soixante-treize feuilles. Elles représentent chacune un territoire de 64x40 km à l'échelle de 1/80 000 (1cm = 800 m). Mais avant la carte d'État-Major (ainsi nommée parce que levée par les officiers du service de l'État-major) il y a eu la carte de Cassini... Qui était-il ? Ou plutôt qui furent-ils ? Car c'est d'une véritable dynastie qu'il s'agit.

C'est Colbert qui fit venir d'Italie, à l'observatoire de Paris, **Dominique Cassini** (1625-1712) où il fut nommé directeur en 1669. Avec l'abbé Picard, il poursuivit la mesure de la grande méridienne de l'Observatoire qui traverse la France de Dunkerque à Collioure et qui est restée, après maintes autres mesures bien sûr, sous le nom de méridien de Paris. Celui-ci est à 2°20'14'' à l'est de celui de Greenwich.

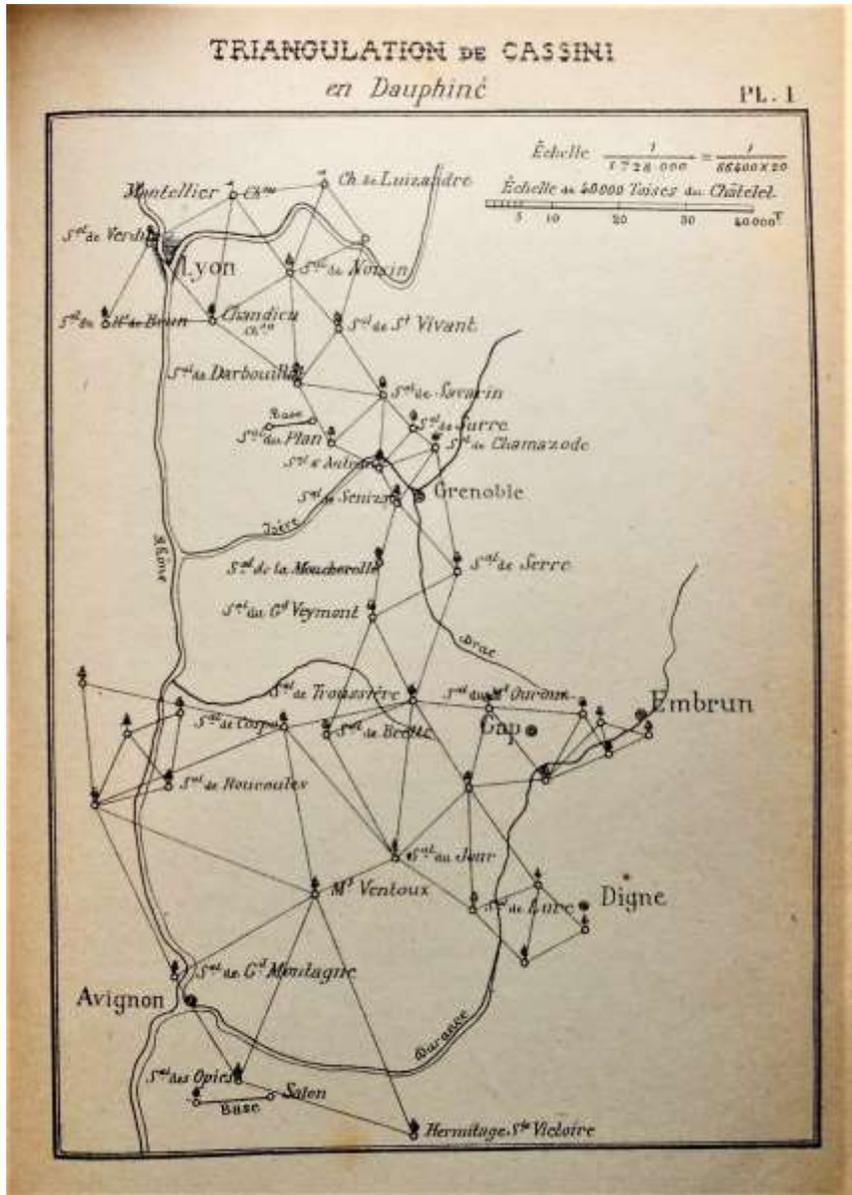
Le méridien de Paris est toujours mentionné sur IGN 1/25000 ; en haut à gauche vous lisez la mesure en grades par rapport au méridien de Paris. A la latitude du Prieuré, le degré de méridien fait 86,56 km (contre 111 Km à l'équateur) et le grade : 72, 50 km (contre 100 Km à l'équateur).

La longitude du Prieuré par rapport au méridien de Paris est de 3.6 gr ; par rapport au méridien de Greenwich elle est de 5.5781°.

Jacques Cassini (1677-1756) fils de Dominique, poursuit les travaux de son père sur le méridien de Paris et entreprit l'établissement à travers la France d'un réseau de 1 000 triangles constituant la géodésie de premier ordre.

C'est le moment de rappeler le principe de la triangulation. Chacun se souvient que pour construire un triangle il suffit de connaître une base et les angles adjacents. Le troisième sommet sera le point à relever : sommet, église, et autres points remarquables. La précision de la mesure de la base, établie sur plusieurs kilomètres, sera essentielle. À ces chaînes de triangles, succéderont ceux de la géodésie de deuxième ordre où de nouveaux triangles, à l'intérieur des premiers, détailleront les traits du relief.

Ainsi de suite et jusqu'au passage du topographe qui notera les détails : réservoirs, moulins, cheminées, lavoirs, etc... C'est là que le relevé des noms, la toponymie, donne lieu à pas mal d'erreurs pittoresques et très regrettables. Nous connaissons bien le parking du plan d'En Choi ce qui signifie "chez François", noté sur IGN "plan de l'anchois" ce qui ne veut strictement rien dire, ces excellents compléments de nos pizzas n'ayant rien à voir ici !



qui “stationnèrent” ont dû être accueillis par l’ermite et logés dans le bâtiment des pèlerins. Combien nous aimerions connaître le récit de cette expédition ! Notre commission recherches pourrait-elle se pencher sur ce problème et avoir des détails sur le séjour que fit l’abbé Nicolas de La Caille (1713-1762) dans le cadre de la triangulation du Dauphiné ? Il effectua des mesures du 19 décembre 1739 au 4 janvier 1740 dont certaines “à l’angle saillant de la terrasse de l’hermitage”.

Pour les amateurs de chiffres, précisons que la carte était à l’échelle de 1 ligne/100 toises ; traduit dans le système métrique, cela donne 2,25 mm / 1,949 m ; soit environ 1/86 400.

Quant à la carte d’Etat-Major, levée au 1/40 000, elle fut publiée pour raisons d’économie au 1/80 000 ; cela a certainement facilité le travail des techniciens habitués à l’échelle proche de 1/86 400.

Certains pourraient penser que, de nos jours, le nom de la dynastie Cassini est quelque peu oublié ; il n’en est rien. Le nom a été donné à la sonde américaine qui, en orbite autour de Saturne depuis 2004, s’est faufilée entre les anneaux de la planète pour effectuer relevés et prélèvements au plus près de la couche nuageuse.

Nous avons la Croix de Cassini (2373 m) au-dessus du Freney d’Oisans dans la vallée de la Romanche (38).



Pyramide du Revest (83)

Photo A. Touvier

Dans le massif du Siou-Blanc (83) au nord de Toulon, au sommet du Grand Cap (734 m) s’élève la pyramide de Cassini.

Nous trouvons en outre :

Hôtel de Cassini à Paris qui loge des services du premier ministre.

D’autres hôtels Cassini en France : à Bourg d’Oisans (38), au Freney d’Oisans (38), à Nice (06), au Plan du Var (06), à Montoire (41), pour ce dernier le nom sonne mieux que, par ex “Hôtel de la poignée de mains” ou “De l’Entente” !

Nos lecteurs ont noté que les Cassini avaient une belle santé au vu de leurs âges respectifs de décès surtout à une époque où, même en tenant compte des décès dans la prime enfance, l’espérance de vie était de 50 ans ! Cassini I, décédé à 87 ans ; Cassini II, décédé à 79 ans ; Cassini III, décédé à 70 ans ; Cassini IV, décédé à 97 ans !

Coté publications nous avons relevé dans le catalogue d'un libraire spécialisé dans les livres anciens : Jean Dominique Cassini : Œuvres diverses, Mémoires de l'Académie des Sciences de 1666 à 1694, totalisant IX +505 pages.

Cartes de Cassini montées sur toile (90x 60 cm) au format in octavo, avec le tampon du Dépôt Général de la Guerre ; régions de Viviers, Lodève, Vaison.

Après lecture de cette histoire, nous pourrions ajouter Cassini III et IV à la liste de ceux qui ont travaillé sur Sainte-Victoire : Peiresc et sa carte de la lune, et le capitaine Durand qui "stationna" à Sainte-Victoire pour l'établissement de la carte d'Etat-Major en 1825.

Sources :

Eléments de topographie, Ed Gabriel, Ed Mame, 1914

Annuaire de la Société des Touristes du Dauphiné, 1886, p 141

La méridienne de l'observatoire royal de Paris, vérifiée dans toute l'étendue du royaume par de nouvelles observations. Pour en déduire la vraie grandeur des degrés de la terre, tant en longitude qu'en latitude, & pour y assujettir toutes les opérations géométriques faites par ordre du roi, pour lever une carte générale de la France, M. Cassini de Thury (César François), Louis Guillaume Le Monnier, Paris, H.-L. Guérin, J. Guérin libraires, MDCCXL

Notes personnelles.

Cassini de Thury : il tire son nom du château de Fillerval à Thury-sous-Clermont dans l'Oise.

Longueurs des côtés du triangle de l'Hermitage : Ventoux-Hermitage 75 km.

Ventoux-Les Opies 56,25 km, Les Opies-Hermitage 45,10 km.



Socle pyramide de Cassini, le Revest (83) - photo C. Dumont



Les femmes de la lumière (ROGER LIMACHER)

On les voit rarement sur les photos concernant notre association et pour cause : elles sont derrière l'objectif ! Alors mettons-les à l'honneur.

Audrey Deleuze

Vous connaissez peut-être Audrey pour l'avoir croisée sur les chemins de notre belle montagne, appareil photo en bandoulière, à la recherche d'un angle insolite ou guettant le moindre changement de lumière.

Depuis 9 ans maintenant, elle réalise pour nous de superbes photos ne rechignant pas à l'effort (eh oui, il faut y monter là-haut avec tout le matériel !) et n'hésitant pas à braver parfois des conditions météo limites mais nécessaires aux belles images.



Audrey photographiée par Florence

Il lui arrive aussi de dormir, été comme hiver, dans le Logis du Prieuré afin de saisir, dès potron-minet, un lever de soleil sur une Sainte-Victoire encore endormie dans sa couette de brume.

Vous pouvez voir le résultat de son travail sur notre site internet notamment à la rubrique "la montagne" ; vous serez... "scotchés" !

Florence Perrot



Florence devant un parhélie, photographiée par Audrey

Florence est arrivée à l'association il y a 5 ans comme "bénévole du jeudi" ; très vite, outre son activité d'équipière, elle a trouvé une voie particulière : photographier sur le vif, au Prieuré, ses collègues en plein effort mettant ainsi en valeur les *bastissère* ainsi que leur travail ; les moments conviviaux n'échappent pas non plus à son œil attentif.

Vous trouvez également ses reportages photographiques sur notre site internet à la rubrique "L'actualité" ; vous y voyez aussi de temps en temps de petites vidéos sonorisées qu'elle réalise en y mettant parfois une touche d'humour.

Le travail de Florence ne s'arrête pas là : elle assure aussi la gestion de notre Assothèque/Photothèque, là où sont conservés informatiquement les documents notamment photographiques de l'association. On s'adresse souvent à elle pour rechercher de quoi illustrer notre bulletin annuel ou des livres (comme par exemple celui des 60 ans de l'association) ou des vidéos et là, croyez-moi, il lui faut parfois beaucoup de patience pour répondre aux exigences du demandeur !

D'ailleurs, je vais tout de suite la tester : "*Florence trouve-moi pour illustrer cet article 2 photos : une d'Audrey et une de toi, appareil photo en bandoulière ! Merci ! Ah ! J'oubliais, c'est pour... hier !*"

A toutes deux un grand merci.



Ils nous ont quittés (MARC ROUSSEL)

Pascal Piot 1933 - 2017

En janvier, nous apprenons le décès de Pascal Piot. Venu à notre association dans les années 1980, Pascal participa aux permanences et resta fidèle même lorsque les nécessités de sa profession de fonctionnaire de police l'éloignèrent de Sainte-Victoire. C'est ainsi que, de La Réunion où il avait été nommé, il ramena et offrit tout le bois nécessaire à la construction du meuble de la chapelle. Il offrit aussi le crucifix et les deux chandeliers en bois d'olivier qui ornent l'autel.

Pensant à ces gestes, nous pouvons remercier Pascal et, dans l'amitié, nous assurons sa famille de nos très sincères condoléances.

Rappelons que c'est André Guazzone, menuisier, qui construisit le meuble et l'offrit à notre chapelle ; dans un même merci, saluons la mémoire de nos deux amis Pascal et André.

Madame Crozat

En novembre 2016, nous apprenons le décès de Madame Crozat, décès survenu le 19 juillet après une longue maladie. Pendant 40 ans, madame Crozat habita *les Cabassols* et durant cette période elle laissa l'aire de la ferme à notre disposition pour le stationnement de nos véhicules. C'était un précieux service qu'il ne faut pas oublier.

Lorsqu'elle dut quitter *les Cabassols* pour s'installer à Tours sa ville natale, nous lui avons offert le livre *Un joyau sur Ste Victoire*. Elle se retira ensuite à Montréal de l'Aude chez son fils où elle est décédée. Celui-ci nous a confié "...combien *Ste Victoire* comptait pour elle, photos et tableaux la représentant l'ont entourée jusqu'à son décès".

Dans l'amitié, nous présentons à sa famille nos très sincères condoléances.

Monique Brès

Le 18 juillet nous apprenions une très douloureuse nouvelle, le décès de Monique, épouse de Paul Brès. Serviabile, souriante et discrète, Monique suivait fidèlement nos activités, elle était présente lors de notre Comité du 26 juin. Elle et Paul avaient près de 70 ans de mariage. Nous étions nombreux à l'église du Tholonet auprès de Paul et de sa famille.

Nous assurons Paul, ses filles, ses gendres, ses petits-enfants, son arrière petit-fils, de toute notre sympathie et de toute notre amitié.



L'anniversaire de Simone : 90 ans ! (JEAN CATHALA)

CHÈRE SIMONE (*Jean, 15 mars 2017*)



Simone en 1989

Nous voici réunis en ce jour mémorable
Pour célébrer ici ton âge vénérable.
Les nonante printemps que tu portes si bien
Ne semblent pas avoir, et ça je le maintiens,
De néfastes effets sur ton comportement.
Que le diable m'emporte à l'instant si je mens....

Lorsqu'en quatre-vingt-huit, tu intégras la troupe
Des joyeux *bastissère*, ils remplaçaient le groupe
Des anciens bénévoles qui venaient le dimanche
Pour manier la truelle en retroussant leurs manches
 Mais pour nous retraités ce n'était pas aisé
 De venir ce jour-là ; il nous fallut biaiser.
 Et d'un commun accord, on fixa le jeudi
Pour travailler en paix. C'est le bon choix, pardi !

Quand tu nous rejoignis, nous te croyions nouvelle
 Et nous t'imaginions nous faisant la vaisselle ;
Ce qui semblait normal à une troupe de machos
D'infliger ce pensum qu'il fasse froid ou chaud !
 Mais nous apprîmes vite, rouges de confusion
 Que tu étais déjà membre de l'Association
Depuis plus de trente ans et tu prêtais main forte
 Quand il le fallait aux anciennes cohortes.

 Il fallut réviser, comme on peut s'en douter
Notre façon de voir, quoiqu'il puisse en coûter.
 Et c'est pourquoi Simone, à partir de ce jour
Tu te joignis à nous, acceptant notre humour.
 Nous te vîmes alors, manier pioche et pelle
 Ratisser, balayer et remplir la poubelle.
Et nul ne se plaignit, qui l'eût dit, qui l'eût cru,
 De compter parmi nous une telle recrue.

 Tu nous épatas tous. Solide comme un roc,
Il n'en fallut pas plus pour faire tous un bloc.
 Tu prêtas ton concours à ces restaurations
Avec beaucoup d'entrain et sans hésitation.
Car dans cet héritage que nous vous transmettons
 Apprenez que Simone a gâché du béton
Comme un professionnel, sans jamais rechigner
 Je vous le jure ici, je suis prêt à signer.

 Et puis le temps passa, le groupe s'étiola,
Les uns nous ont quittés rejoignant l'au-delà
 Les autres peu valides, handicapés par l'âge
Montent de moins en moins, ce qui les met en rage.
 Mais pour nous consoler nous avons le plaisir
 D'être tous réunis pour boire un élixir.

Saluons tous ce soir ta si longue adhésion
De presque soixante ans. Quelle noble mission !
Et nous t'envions tous, car c'est un beau record
Tu peux en être fière, mille millions de sabords !

Mais arrêtons-nous là. Trêve de compliments
Sinon tu deviendrais plus rouge qu'un piment.
En ton honneur, Simone, levons tous notre verre
En ce beau jour de fête ... mais sans tomber par terre.



De gauche à droite : D. Arnoux, J.-B. de Gasquet, J. Deburghaeve, Simone Revalor, J.-J. Bernard-Bret, P. Brès, M. Roussel, Liliane Servole, J. Cathala, M. Leinekugel



Devoir de mémoire (JEAN CATHALA)

Lorsqu'une association comme la nôtre est créée pour restaurer et entretenir un lieu historique, les adhérents qu'elle attire sont séduits par la nature du lieu, par la magie qui s'en dégage ou par le désir de participer aux travaux de restauration. Mais souvent, ils éprouvent aussi le besoin de comprendre comment et pourquoi ce site a pu être édifié en un tel endroit. Les vieilles pierres et l'environnement dans lequel elles se trouvent exercent un attrait incontestable sur le curieux qui désire en savoir plus sur les origines du site. Pour peu que ce curieux soit doté d'un esprit fouineur, il s'attachera à consulter des archives historiques pour essayer de comprendre les motivations qui ont conduit les concepteurs d'autrefois à réaliser ces constructions, à cerner leur personnalité et à dénicher quelques mystères restés cachés depuis longtemps. Ce faisant, en cherchant à

mettre ses pas dans ceux de ces valeureux ancêtres, il accomplira vis-à-vis d'eux un "devoir de mémoire".

Mais qu'est-ce que le devoir de mémoire ? Il peut se définir comme étant "l'obligation morale de témoigner, individuellement ou collectivement, d'événements dont la connaissance et la transmission sont jugées nécessaires pour tirer les leçons du passé".

Cette notion, sans doute très ancienne, n'a été officialisée qu'après la guerre de 1914-1918 ; elle prit alors un sens précis qui correspondait au devoir moral qu'avait la nation non seulement de garder en mémoire les souffrances et les sacrifices que nos soldats avaient endurés durant ce long conflit, mais surtout d'entretenir le souvenir de tous les combattants décédés au cours de batailles si meurtrières. Pour entretenir ce culte, les villes et les villages virent s'ériger sur les places publiques des monuments aux morts autour desquels sont organisées des manifestations de reconnaissance et de souvenir en présence de plusieurs générations de la population. Cette pratique s'est étendue à l'issue de tous les conflits qui se sont produits depuis cette guerre.

Ce *devoir de mémoire* revêt plusieurs formes. Il peut se manifester de façon plus individuelle lorsque nous allons sur la tombe d'un membre de la famille ou d'un ami pour nous recueillir et nous remettre en mémoire ce qu'il a été pour nous. Pour garder ce souvenir au plus près, nous collons sa photo dans un album ou nous la plaçons dans un cadre que nous accrochons au mur. Par ce geste, nous donnons bien la preuve que nous ne l'oublions pas et que nous entretenons le souvenir qu'il nous a laissé. C'est la plus simple expression du devoir de mémoire.



Messe de rentrée

Mais souvent, nous éprouvons le besoin d'aller plus loin que la simple contemplation d'une photo. Pour mieux connaître un ancêtre, pour comprendre quels sont les gènes qu'il nous a transmis, pour faire ressortir quels ont été les traits de sa personnalité ou de son caractère, nous avons à notre disposition les recherches généalogiques qui nous permettront de remonter loin dans le temps. Les généalogistes qui s'adonnent ainsi à ce genre de recherche accomplissent eux-aussi un *Devoir de Mémoire* envers leurs ascendants.

On pratiquera d'une façon comparable si l'on veut déterminer les origines d'un monument historique ou connaître les caractéristiques de son architecture dans l'espoir de le restaurer si, par exemple, il a été détruit ou endommagé ou si on veut comprendre les motivations de ceux qui l'ont construit. Pour cela, nous avons à notre disposition les recherches bibliographiques. Les archives dont on peut disposer recèlent dans bien des cas de précieux témoignages écrits par ceux qui ont participé à sa construction. Elles nous aident à déterminer pourquoi et comment ce bâtiment a été érigé. Mais en complément, nous avons aussi les recherches archéologiques qui, pour peu qu'elles soient menées méthodiquement et avec soin sur le terrain, nous en apprendront beaucoup sur l'architecture du bâtiment. Elles viendront compléter les connaissances acquises avec les recherches bibliographiques. Mais grâce aux progrès techniques, nous disposons aujourd'hui d'un autre outil remarquable qui, faisant la synthèse des éléments relevés sur le terrain et des divers connaissances historiques acquises, permet de reconstituer en trois dimensions par ordinateur l'architecture d'un bâtiment. On pourra aussi rendre ces reconstitutions plus vivantes en y ajoutant des représentations humaines, dites "à réalité virtuelle".

Plus largement, il sera aussi possible de reconstituer l'histoire de telle ou telle civilisation en mettant patiemment au jour les vestiges de leur ancien mode de vie. En les analysant minutieusement, nous en apprendrons beaucoup sur la façon dont nos ancêtres vivaient, se nourrissaient ou s'habillaient.

Toutes ces recherches, quelles qu'elles soient, nous renseignent donc sur ce qu'un parent a été autrefois, quelle a été la vie d'un grand personnage, de quelle façon ont vécu nos ancêtres, comment a été construit un édifice ou quelle a été l'influence d'une civilisation sur le cours de l'histoire. En exhumant et en étudiant ces sources de renseignement, en d'autres termes en analysant tous les souvenirs qu'ils ont laissés, nous prenons conscience de l'héritage que nous récoltons.

Car, nous les humains, n'existons que par ce que nous ont transmis ces ancêtres récents ou lointains : éducation, langue, traditions, connaissances, biens matériels, et il nous appartient de les préserver. Nous héritons aussi des gènes qui nous donnent notre caractère, la couleur de notre peau ou de nos cheveux, et portent notre potentiel d'intelligence qu'il faudra cultiver ; et nous les léguons à notre tour

à notre descendance. De même, tout ce qui explique une nation ne peut se concevoir qu'en connaissant les étapes qui l'ont façonnée pendant des siècles : sa langue, sa culture, ses traditions, son industrie, sa renommée, son architecture, etc. Tout ce patrimoine s'est transmis au fil des siècles pour aboutir à ce que nous sommes et à ce qu'est notre patrie aujourd'hui. Car **sans passé il n'est pas d'avenir possible**.

Pour nous, membres de l'association, ce dont nous avons hérité, c'est le travail que les bâtisseurs du XVII^e siècle ont accompli, c'est un patrimoine unique qu'ils nous ont laissé et que nous avons à cœur de restaurer, d'entretenir, de faire vivre et de faire connaître. Nous en sommes les héritiers.

Les connaissances que nous avons ainsi acquises ont fait l'objet de deux ouvrages édités par l'association : *Un Joyau sur Sainte-Victoire* (2011) et *Un bâtisseur sur Sainte-Victoire* (2015), ce dernier étant plus spécialement consacré à l'étonnante personnalité de Jean Aubert. En parallèle, à l'occasion du soixantième anniversaire de notre association, nous avons édité en 2015 *Une fabuleuse histoire d'hommes* qui est la compilation des souvenirs de ceux qui ont œuvré pendant 60 ans à la reconstruction du Prieuré.

C'est pourquoi, vouloir reconstituer toute cette œuvre en se replongeant dans le passé, c'était vraiment réaliser un **"travail de mémoire"**, car nous ne voulions pas que tout ce qui a été réalisé autrefois tombe dans l'oubli. C'est notre façon de remercier et de rendre hommage à nos prédécesseurs pour tout ce qu'ils ont accompli. C'est aussi le moyen de préserver ce patrimoine en le valorisant et en le sortant de l'oubli pour le transmettre à notre tour aux générations futures.



Ah, si le Mont Venturi pouvait parler ! (GENEVIEVE LE BLANC)

Jean-Brice Garella, Gardannais bien connu et membre de notre association, a écrit en 2004 un livre - malheureusement épuisé - intitulé *Des Lauriers et du Sang au pied de Sainte-Victoire*. Il y récapitule la vie du Romain Caius Marius et la présente sous forme de biographie romancée, racontée de fort belle façon en un raccourci saisissant et cependant complet de 132 pages. J'ai plaisir à vous le faire découvrir.

En 102 av. J.C., ce général romain aurait anéanti les Germains (Teutons et Cimbres) près d'un mont dont il ne connaît sans doute pas le nom. Mais nous, nous savons comment il s'appelait. Il s'agissait du mont Venture. Ce nom a donné lieu à bien des hypothèses, mais nous en reparlerons plus loin.

À l'époque de Caius Marius, le sud de la Gaule transalpine était déjà occupé par Rome à partir de 125 av. J.-C. C'est ainsi que Rome se heurte aux premiers flots d'invasisseurs barbares venus du nord (les Cimbres qui viennent de la rive droite de l'Elbe, et les Teutons originaires du Danemark). Ce seront les victoires de Marius à Aix et Verceil dans le Piémont (respectivement en 102 et 101 av. J.-C.) qui rétabliront la situation.

Qui est Caius Marius ? Coup d'œil sur sa vie

Il est né en 157 av. J.-C. et mort en 86 av. J.-C.

Sa femme, Julia Caesaris, qu'il épouse en 112 av. J.-C., est de la lignée des Césars. Il est ainsi l'oncle par alliance de Jules César (Caius Iulius Caesar IV) né en l'an 100 av. J.-C. avec un décalage d'âge de deux générations entre les deux hommes. Marius a fondamentalement réformé l'armée romaine en permettant le recrutement de citoyens qui n'étaient pas propriétaires terriens, les *proletarii*, et en restructurant les légions en plusieurs cohortes.



Sa vie fut bien remplie "*depuis son indigente condition de laboureur jusqu'aux plus hautes charges civiles et militaires*" et très particulière. En effet, cet homme au goût trop prononcé pour les honneurs, mais courageux, pugnace, audacieux, droit et juste, dur autant avec lui-même qu'avec les autres, a cependant de grandes faiblesses en matière de culture et de diplomatie. Et s'il est un habile stratège et un prestigieux chef de guerre aimé de ses hommes, il devient cependant un homme politique nuisible et désastreux.

À 25 ans, en 132 av. J.-C., il est élu pour un an *tribun militaire*, devenant ainsi un officier supérieur. À ce titre il a le commandement d'une cohorte ; il est aussi responsable pour son unité des tâches administratives et de l'encadrement.

En 121 av. J.-C., il est élu *questeur* en Gaule transalpine (il est alors pour un an gardien du Trésor public en charge des finances de l'armée et de la province).

En 119 av. J.-C. pour un an, il devient *tribun de la plèbe* (comme représentant de la plèbe).

En 115 av. J.-C., il est le 6^e des six *préteurs*, magistrats élus de rang sénatorial. C'est un rang important.

En 114 av. J.-C., il combat en Lusitanie (Portugal) en tant que propréteur (prolongation de son mandat de préteur).

En 109 av. J.-C., c'est en Afrique du Nord, en Numidie, qu'il part combattre en tant que lieutenant général. Sa popularité s'accroît. Il vise alors le consulat (droit de prendre et publier des édits) qu'il obtient en **107 av. J.C.** bien qu'il ne soit pas à Rome, ce qui était la règle. (À noter que les consuls sont toujours nommés par deux). Puis de consul il devient proconsul (prolongation de son mandat de consul) et obtient également le commandement de la guerre en Numidie, qu'il gagne.

Arrive alors le risque que les Teutons et les Cimbres envahissent l'Italie car au gré de leurs cheminements vers le Piémont ces derniers l'emportent sur les Romains en 113, 109, 107 et 105 av. J.-C.

Marius est appelé au secours par les Romains et bat les Germains à Aix **en 102** et à Verceil dans le Piémont en **101 av. J.-C.** Nous examinerons plus longuement l'action de Marius à Aix au chapitre suivant, mais retenons qu'à partir de là la *Pax Romana* s'étend sur tous les territoires romains.

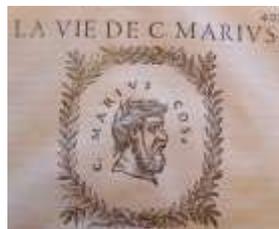
À peine la victoire de Verceil obtenue, le Sénat le rappelle pour lutter contre des fauteurs de trouble. Un an plus tard il est nommé pour la cinquième fois consécutive consul (il le sera de **104 à 100 av. J.-C.**).

Cependant, il a de telles actions qu'il doit se faire oublier. Il part donc en Orient en **98 av. J.C.** comme ambassadeur puis se retire dans sa villa de Misène dans la province de Naples.

La révolte de la Ligue latine, qui voulait obtenir le même niveau de citoyenneté que les Romains, fait espérer à Marius un rebondissement et il obtient à près de 70 ans, en **88 av. J.-C.**, le commandement de la guerre contre le roi du Pont (côte nord de la Turquie). Mais cela lui est contesté. C'est alors la première guerre civile romaine. Caius Marius et Sylla, tous deux généraux et chefs de deux factions politiques, veulent chacun le contrôle de la République romaine. Banni, il vit alors une période de fuite et d'exil avec ses rares fidèles.

Un retour de situation arrive lorsqu'il rejoint l'armée que Cinna a levée. Ils entrent dans Rome et en **87 av. J.-C.** Cinna le nomme proconsul. Dans cet ultime poste, il devient un vrai tyran : "*[Il] fait régner une frayeur sans nom autour de lui.*" À tel point qu'il est question "*(...) [d']une Rome terrorisée où la peur abjecte annihile toute résistance (...)*".

Il meurt à 72 ans à Rome, son mal-être l'ayant mené à bien des excès, et même à des moments de démente.



Caïus Marius et la Provence

Abordons maintenant grâce au livre de J.B. Garella la bataille qui nous intéresse particulièrement. Elle se serait déroulée sur les contreforts varois du massif de Sainte-Victoire, à Pourrières, village perché sur une butte dominant la vallée de l'Arc.

Avec l'autorisation de l'auteur, je voudrais vous dévoiler comment ce dernier décrit si bien les lieux :

“ [Marius] longe le couloir de la vallée de l'Arc dominée par une masse vertigineuse en pierre éblouissante : la roche calcaire blanche semble caparaçonner la montagne d'un manteau de neige et la lumière vient s'y réfléchir telle une arme argentée et faire jaillir de multiples points lumineux. ” Et de poursuivre : *“ [Il] (...) regarde vers cette étrange montagne qui n'a pas encore de nom mais grâce à laquelle il espère la victoire. Il rend un hommage à cette blancheur vibrante qui claque comme un drapeau dans un jour levant (...). [Il] est grisé par tant d'éclat et de contraste (...) et le concert assourdissant des cigales résonne à ses oreilles comme un chant de triomphe. ”*



Sainte-Victoire à Pourrières

J'ai écrit *“celle qui se serait déroulée”*. En effet, si bien des auteurs dont Jules Michelet et M. Clerc placent effectivement la bataille à Pourrières, d'autres estiment que cela s'est passé ailleurs en Provence, sans être plus capables de le prouver.

En tout cas, quel que soit le lieu, Caïus Marius y fait montre d'un beau talent de stratège *“ D'ici, nous pourrons soit fondre sur l'ennemi soit repousser ses assauts et nous protéger dans notre camp retranché (...) ”*. Et sa victoire est totale : une fois acquise *“ [les] légions écrasent méthodiquement tout sur leur passage (...) transformant la plaine et l'Arc en un océan de morts et de sang, en véritables champs de pourriture ”* (environ une centaine de milliers de morts tout de même !) J.B. Garella par son texte rejoint là J. Michelet.

Mais quittons le livre et...

Revenons au nom de notre chère montagne

Caïus Marius est-il le responsable du nom de la montagne Sainte-Victoire ?

Plusieurs thèses sont à examiner :

- La mémoire du triomphe guerrier de Marius expliquant le pourquoi du mot *Victoire* à notre montagne est une première thèse pratiquement abandonnée.
- Pour Camille Jullian (historien, philologue, épigraphiste et membre du Collège de France) et Michel Clerc (professeur aux facultés de Lettres d'Aix et de Sciences de Marseille), nul doute, ce n'est pas de la victoire de Marius qu'il est question. Frédéric Mistral, questionné par C. Jullian est moins catégorique : *“On croit généralement que cette montagne fut ainsi appelée en mémoire de la victoire remportée par Marius sur les Teutons...”*
- Enfin, cette attribution à Marius était peu développée entre le XVI^e et la Révolution. C'est seulement au XIX^e siècle qu'elle s'est développée du fait de trois auteurs connus explique C. Jullian, ce qui fait dire à A. Bouyala d'Arnaud : *“On se trouve en face d'un complot d'érudits. Le cas est grave car cette montagne est une des acropoles du pays de Provence.”*
- Une seconde thèse estime que ce serait la mémoire de la victoire de Lépante le 7 octobre 1571 qui aurait entraîné l'ultime évolution du mot *“venturi”* en *“victoire”*. En effet les forces chrétiennes l'emportent sur les forces ottomanes et attribuent ce succès à la Vierge Marie (un rosaire avait été récité avant la bataille à la demande du pape, sachant qu'un rosaire est une forme de dévotion mariale).
- Il serait trop long de mettre ici l'évolution du nom de la fête de Sainte-Marie-de-la-Victoire donnée par le pape Pie V pour remercier la mère de Jésus, mais là aussi le temps et les points de vue papaux font leur œuvre et sont à prendre en compte. Ainsi à la suite de cet événement si important pour la chrétienté qui a profondément marqué l'Église et ses ouailles, il ne semble guère étonnant que les Provençaux veuillent rendre hommage à Marie, celle qui a permis ce triomphe. Est-ce pour cela qu'en 1658, soixante-quinze ans à peine après, la nouvelle chapelle, là-haut, est attribuée à Notre-Dame-de-la-Victoire ? En tout cas elle n'est pas la seule en Provence.
- Une troisième thèse, plus rarement évoquée mais encore plus proche de la construction du Prieuré, consiste à faire un lien entre le changement de nom de la montagne et un vœu de Louis XIII. Celui-ci a une dévotion particulière pour la Vierge Marie, c'est pourquoi en remerciement de la victoire sur les Espagnols avec la reprise de la ville de Corbie mi-novembre 1636, il publie un vœu le 10 février 1638 par le biais d'une ordonnance : *“ (...) nous avons déclaré et*

déclarons que, prenant la très sainte et très glorieuse Vierge pour protectrice spéciale de notre royaume, nous lui consacrons particulièrement notre personne, notre État, notre couronne et nos sujets, la suppliant de nous vouloir inspirer une sainte conduite et défendre avec tant de soin ce royaume contre l'effort de tous ses ennemis (...)."

Et puis, n'oublions pas qu'Honoré Lambert et Jean Aubert en tant que croyants, aimaient la Vierge et obéissaient aux consignes du pape et du roi. D'où le nom qu'ils ont voulu donner à leur chapelle *Notre-Dame de la Victoire*.

Laissons les spécialistes discuter et débattre de leurs points de vue sur la cause de l'appellation Victoire, et revenons à l'évolution de l'appellation de notre chère montagne.

Le Mont Venture est l'intitulé qui perdurera officiellement jusqu'au XVII^e s. puis en nos mémoires jusqu'à nos jours. À propos de ce mot *venturi*, le professeur Charles Rostaing - connaisseur de la culture celto-ligure et spécialiste de la toponymie provençale - donne l'explication suivante : étymologiquement *venture* vient de la racine *vin-t* ou (*ven-t*) qui veut dire montagne (et non vent). Lorsque le mot est suivi du suffixe "ur" (un suffixe est un petit élément mis derrière le radical), d'où *vent'ur*, la précision apportée à la racine du mot permet de savoir qu'il s'agit alors d'une grande, haute, importante montagne. Cette démonstration n'a jamais été contestée. Ensuite le mot évoluera en *venturi*, d'où les *venturiers*, nom donné aux pèlerins de Pertuis venus faire le **Roumavagi**. Beaucoup estimaient jusque-là que *venture* venait du mot vent. C'est notamment l'avis de Frédéric Mistral dans son *Lou Tresor dóu Felibrige*, au mot *Ventùri* où il écrit que "(...) le mont *Ventùri* pourrait aussi avoir la même étymologie que le mont *Ventour*". C'était aussi celui de C. Jullian.

Mais quid du mot *vitori* ? Victoire se dit *vitori* en provençal affirme le même C. Jullian. Confirmé par le *Tresor dòu Felibrige* de F. Mistral. À illustrer avec le chant *Canten vitori* qui date de 1748 pour fêter la Nativité : "*chantons victoire*". Mais certains y voient une mauvaise transcription de "venturie" ayant pu entraîner la traduction en "victoire".

Est-ce le sens à donner à un texte de 1484 où, pour la première fois, il est question de Sainte-Victoire : "*Nouveau bail à Etienne Reinaud, (...) à l'ubac Sainte-Victoire*" ?? Est-ce un cas isolé ?

Quant à **Sainte-Victoire**, ce nom n'a pas détrôné *Venture* qui perdure et résiste. H. Bouche lui-même dit dans sa chorographie publiée en 1664 : "*La plus haute de toutes les montagnes de Provence (...) nommée par quelques-uns Sainte Venture et par quelques autres Sainte Victoire.*"

Du paganisme au christianisme, le Mont Venture devient Sainte-Venture. Puis Sainte-Victoire. Une façon classique de christianiser les lieux. D'où l'ajout de 'sainte' devant le nom. Mais cette sainte, Sainte Venture (ou Venturi) ou Sainte Adventure, a-t-elle seulement existé ? Elle est inconnue dans l'hagiographie officielle. Et pourtant Sainte Venture se fête le 24 avril (par les Venturiers, pèlerins de Pertuis). La première chapelle Sainte Venture est citée dès le XIII^e s. et à nouveau dans les manuscrits du notaire de l'archevêché en 1498. C'est aussi le nom de la confrérie aixoise "*confrérie sainte Avanture*" cité dans un acte notarié de 1653. Sainte-Victoire, est une vierge et martyre italienne du III^e siècle ; sa fête est le 23 décembre. Il semble raisonnable de ne pas la rendre responsable du nom de la montagne.

Dernière interrogation, est-ce la montagne qui a pris le nom donné à la nouvelle chapelle ou la chapelle qui a pris le nouveau nom de la montagne ? Pour André Boulaya d'Arnaud, la cause est entendue : "*Jusqu'au XVII^e s. elle a porté le nom de Mont Venture ; quelques années après 1650, un bourgeois d'Aix restaure la chapelle et l'ermitage de Sainte-Victoire et le désigne sous le nom de Notre-Dame de la Victoire ; la nouvelle dénomination passe de l'ermitage à l'ensemble de la chaîne.*" Et un document notarial du 8 février 1659 dit "*le dit messire Gaspard de Garnier de Russan, Sieur de Rousset, St Antonin et bailleur lequel en considérant de la bonne intention qu'il a (...) pour la chapelle et hermitage de Ste Victoire vulgairement dite Ste Venture, située en la sommité du roc et montagne qui en porte le nom à l'extrémité du terroir de Vauvenargues*". Puis 25 ans plus tard, passant à Aix en 1674, Jacob Spon (1647-1685) écrit : "*La roche de sainte-Victoire, vulgairement dite de Sainte-Venture...*". Il semble donc que ce soit notre chapelle qui peu à peu donna son nom à la montagne car "*la nouvelle dénomination passe de l'ermitage à l'ensemble de la chaîne*" explique A. Boudaya d'Arnaud. Ce n'est donc qu'à partir du premier quart ou de la moitié du XVIII^e siècle que dans les documents Sainte-Venture devient Sainte-Victoire. D'ailleurs, sur les cartes de Provence de la première partie du XVIII^e, figure encore le nom de Sainte-Venture.

Toutefois, l'essentiel n'est-il pas de pouvoir affirmer que si Caius Marius a bien combattu à Pourrières la montagne qu'il voyait s'appelait alors le Mont Venture ? Car "*les populations salyennes n'avaient point dû attendre l'arrivée du romain Marius pour donner un nom à ce somptueux rocher, belvédère de leur région*", affirme A. Bouyala d'Arnaud. Mais peu importe. Toute légende a son charme, l'essentiel n'est-il pas de lui attribuer cette étiquette en toute connaissance de cause et non de la considérer comme vérité vraie ? Ah, si Sainte-Victoire pouvait parler, cela mettrait tout le monde d'accord, mais c'en serait presque dommage.

Remerciements à

- Jean-Brice Gallera pour avoir autorisé les extraits de son livre
- Jean-Paul Michel pour m'avoir fait connaître l'œuvre de Ch. Rostaing
- Nicole Despinoy pour m'avoir communiqué le texte notarial de 1759

Crédits photos :

- pour la sculpture de la tête de Marius : Marie-Lan Nguyen [CC BY 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)]
- sur Pourrières et la Sainte-Victoire : I, Cham [CC BY 2.5 (<http://creativecommons.org/licenses/by/2.5/>)]
- pour le portrait de Marius : *Catalogue des hommes illustres grecs et romains, comparés l'un avec l'autre*, Plutarque de Chaeronee, Pierre de Voirrier, 12 avril 1584

Pour approfondir le sujet :

- Vous pouvez aller voir le site <http://www.etoilesaintmichel.cef.fr/> qui propose même des croquis du cheminement des troupes
- *Les Vies des hommes illustres, grecs et romains*, Plutarque, accessible sur Internet
- Quant à la bataille de Lépante, voir le livre de Michel Lesure, historien, *Lépante ; la crise de l'empire ottoman*, collection Folio Histoire, 2013
- *Sainte-Victoire et Pourrières*, E. Malbois, in *Revue des Études Anciennes*, 1930 vol. 32 n° 4 - pp. 361-362

Actes notariés :

- 1498, manuscrits du notaire Imbert Bovilli (cité par M. Clerc)
- 1653.02.27, sommation faite par Mre aubert, de la confrérie ste Avature
- 1659.02.08, *fonds Berlie* notaire Antoine Boutard

À propos de l'origine du nom de la montagne :

- Ch. Rostaing (1904-1999), thèse de Lettres [1950], *Essai sur la toponymie de la Provence, depuis les origines jusqu'aux invasions barbares* (réimprimée en 1973, éd. Laffitte reprints, Marseille)
 - André Bouyala d'Arnaud, *Toponymie et histoire de la montagne Sainte-Victoire* in *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1958 - pp. 35 à 42
 - André Bouyala d'Arnaud, *Sur l'histoire et la toponymie du mont sainte-Victoire, montagne sacrée du pays d'Aix* in *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille* Communication présentée à l'Académie de Marseille le 17 janvier 1952
 - Michel Clerc (1857-1931), lire absolument ses *Études critiques sur la campagne de C. Marius en Provence* in *Annales des facultés de Droit et des Lettres d'Aix t. 2*, 1906 - pp. 1 à 143 (et surtout à partir de la p. 110)
 - Camille Jullian (1859-1933), *Sainte-Victoire* - avec un courrier de F. Mistral *Revue des Études Anciennes*, 1899 Vol. 1 N° 1 - pp. 47 à 58
 - Maurice de Vulgrenant, *Le vœu de Louis XIII*, *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1938, vol. 24 n° 102 – pp. 47 à 58
 - Denis Coutagne, *Sainte-Victoire, le nom* à consulter sur le site <http://www.societe-cezanne.fr/>
 - Jean Cathala, *Un joyau sur Sainte-Victoire*, éd. Les Amis de Ste-Victoire
 - E. Malbois, *Sainte-Victoire et Pourrières*, *Revue des Études Anciennes*, 1930 vol. 32 n° 4 - pp. 361 à 362
 - Article *Vintur, le dieu lumineux des montagnes provençales* paru sur le blog Terre et Peuple, Provence
- Beaucoup de ces articles sont consultables sur <http://www.persee.fr/> et sur <http://gallica.bnf.fr/>



Activités 2018

Assemblée Générale	6 avril 2018, 17h	Vauvenargues, Maison de Village
---------------------------	--------------------------	--

Inauguration du cloître	28 avril 2018	Prieuré
------------------------------------	----------------------	----------------

Inauguration des vitraux et <i>Roumavagi</i>	29 avril 2018	Prieuré
---	----------------------	----------------

Comité de rédaction :

Jean Cathala, Nicole Despinoy, Geneviève Le Blanc, Jean-Paul Michel, Jacques Païta,
Florence Perrot, Marc Roussel

Crédit photos :

Association *Les Amis de Sainte-Victoire*

Photo 1^e couverture : *Les Amis de Sainte-Victoire*

Photo 4^e couverture : Georges Flayols

Photo p. 4 : Edikom

Photo p. 11 Sainte-Victoire se reflétant dans l'étang : Philippe Richaud

Photo p. 35 : Régis Servole

Cotisation annuelle : minimum 15€, couple 25€

Siège social : *Les Amis de Sainte-Victoire*, maison de la vie associative,
le Ligourès, place Romée de Villeneuve, 13090 AIX EN PROVENCE tél. 04.42.17.97.03

Site internet : <http://www.amisdesaintevictoire.asso.fr>

ISSN 2105-6854 – Les Amis de Sainte-Victoire, directeur de publication : Marc
Roussel. Dépôt légal octobre 2017 - imprimé par Eco&Com 20 rue Jorgi Reboul

13015 MARSEILLE

EAN 977-21056854-008 38



Prieuré de Sainte-Victoire : règlement à l'attention des visiteurs

Le Prieuré est un domaine privé appartenant aux *Amis de Sainte-Victoire*. Des bénévoles ont restauré depuis 1955 les bâtiments en ruine et en assurent chaque semaine l'entretien et la mise en valeur. Situé sur le site classé de Sainte-Victoire, le caractère naturel de ce lieu impose d'en respecter l'environnement.

Ouvert librement à tous, le domaine est placé sous la responsabilité des visiteurs qui doivent observer les règles suivantes :

1. Avant de monter au Prieuré, il est conseillé d'appeler le 06.09.09.24.65, de consulter « www.amisdesaintevictoire.asso.fr » et les panneaux situés au départ des sentiers : le site peut être fermé temporairement.
2. Les feux sont interdits au Prieuré. Seule la cheminée du refuge peut être utilisée, du mois d'octobre au mois de mai. Les randonneurs doivent apporter eux-mêmes le bois pour l'alimenter.
3. Dans le refuge, l'hébergement de nuit est limité à quatorze couchages. Ni camping ni bivouac ne sont autorisés.
4. Le puits-citerne recueille l'eau de pluie des toitures. Cette eau n'est pas potable. Elle doit être utilisée avec modération, surtout l'été.
5. À l'intérieur comme à l'extérieur du refuge, chacun doit rassembler et emporter ses déchets. Des toilettes sèches sont situées au nord du Prieuré ; chaque utilisateur est tenu de les maintenir propres.
6. Il convient d'éviter les activités bruyantes, notamment le soir, le Prieuré n'étant pas destiné à l'accueil de groupes organisant des festivités privées. Le sommeil des randonneurs doit être respecté et le silence est de règle à partir de 22 heures.
7. Le Prieuré accueille les manifestations culturelles, sportives, religieuses et festives organisées par « *Les Amis de Sainte-Victoire* ». Aucune autre activité, aucune installation de matériel ni de structure, même temporaire, n'est autorisée.
8. La chapelle Notre-Dame-de-Victoire est réservée aux célébrations religieuses, à la prière et au recueillement ; le silence doit être observé à ses abords.

L'Association *Les Amis de Sainte-Victoire*



Photo G. Flayols